

ELECTIONS LOCALES

RÉUNION PRÉPARATOIRE, DIMANCHE, ENTRE L'ANIE ET 14 PARTIS POLITIQUES

P.11

MONDIAL 2022 (QUALIF-4E JOURNÉE)

NIGER- ALGÉRIE
LE 11 OCTOBRE À NIAMEY

P.11

de l'administration

Le Monde

MÉTÉO

**LA VAGUE DE CHALEUR
PERSISTE DANS 9 WILAYAS
DU NORD**

P.3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION, SAHRAOUI EL ACHOUR - N° 1196 JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 - WWW.LEMONDEADM.DZ - ALGÉRIE 20 DA

FEUX DE FORETS



LES FLAMMES RAVAGENT BOUMERDES ET JIJEL

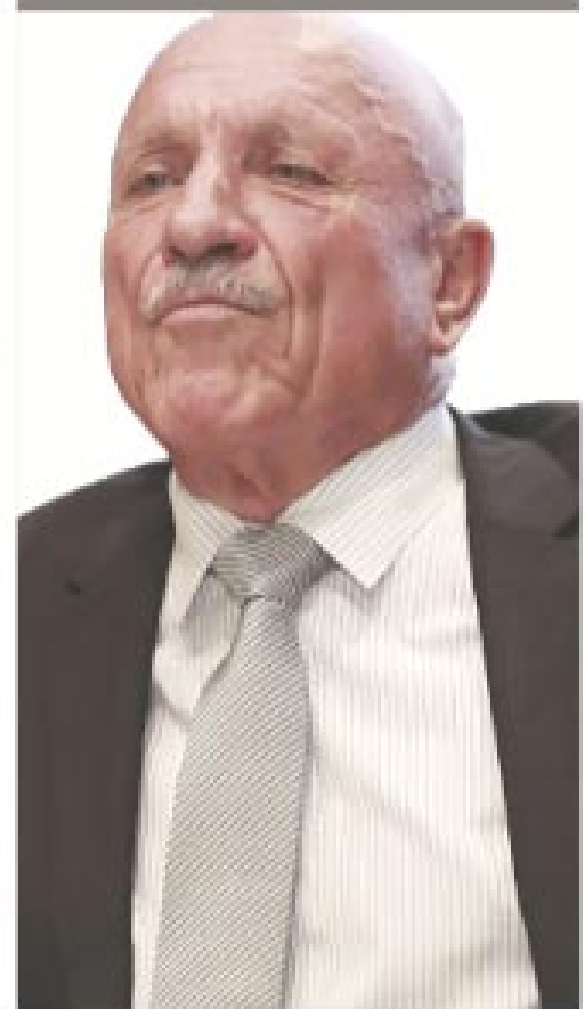
En aout dernier, les feux de forets avaient ravagé plusieurs régions de l'Algérie, dont la Kabylie, emportant des dizaines de morts entre civiles et militaires...

P.3

AFFAIRE
DE L'EX-DIRECTEUR
DE LA RÉSIDENCE D'ÉTAT
DE « MORETTI »

HAMID MELZI

12 ANS DE PRISON FERME
CONTRE OUYAHIA
ET MOINS POUR SELLEL
ET MELZI



SUPPRESSION JUSQU'AU 31 JANVIER 2022

DES PÉNALITÉS DE RETARD DE PAIEMENT
DES COTISATIONS À LA SÉCURITÉ SOCIALE

P.18

UNIVERSITÉ DE BLIDA

VERS LE RETOUR DE L'ENSEIGNEMENT EN PRÉSENTIEL POUR
LES ÉTUDIANTS DE 1ÈRE ANNÉE ET DE LA **FACULTÉ DE MÉDECINE**

P.5

Médecine : Six patients ont reçu un cœur artificiel Carnat en Allemagne et en Italie



L'entreprise française Corneo a annoncé mardi que son cœur artificiel a voit été implanté sur six patients depuis juillet en Allemagne et en Italie, des opérations qui lui ont permis de générer ses deux premiers millions d'euros de chiffre d'affaires depuis son lancement en 2018. Dans un communiqué, l'entreprise - qui avait annoncé en juillet avoir vendu le premier exemplaire de son cœur artificiel Aeson - annonce qu'elle a "pu réaliser ses premières ventes en Europe grâce à 6 implantations réussies à date, dont 4 dans des hôpitaux allemands et 2 à Naples" en Italie. "Le centre hospitalier Ascom du Ospedale dei Colli à Naples a été le premier à implanter le cœur artificiel dans le cadre commercial le 15 juillet 2021", est-il précisé. Ce cœur vise à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale. La mod tech, qui a réalisé une augmentation de capital de 56 millions d'euros en mars, indique que ces premières ventes lui ont permis d'engranger deux millions d'euros au troisième trimestre 2021, après un chiffre d'affaires nul au cours du premier semestre.

100

Mostaganem : Réception prochaine d'infrastructures au profit de la sûreté de wilaya

Plusieurs infrastructures au profit de la santé de la wilaya de Montaganem seront réceptionnées prochainement. A cet effet, après une série de consultations et de concertations avec les services de la wilaya. Le communiqué dont une copie a été remise à l'APS, a indiqué que le wali de Montaganem, Ahmed Benhabib, a décidé, après, de la réception de deux projets d'habitat de fonction destinés aux cadres de la santé de Wilaya dans les communes de Sidi el ou el Kayada, dont les travaux ont été achevés. Le chef de l'exécutif de la wilaya a donné, lors d'une visite d'inspection de nombreux projets, des instructions pour la réception, j'ai dit prochain, de deux autres projets dans la localité de Sidi el ou el Kayada (commune de Montaganem) et la commune de Hasi Moudjah. Les travaux de réalisation de deux dortoirs au profit des éléments de la police, d'une capacité de 52 chambres chacune, ont été achevés en 2014 mais n'ont pas été, depuis cette date, mis en mis en service en raison du non achèvement de l'aménagement extérieur, a fait savoir le même source. M. Benhabib a accordé aux responsables locaux, un délai de trois jours pour procéder les travaux, d'accordement au gaz, lever toutes les nuisances et lever les deux projets dont la réalisation a coûté 90 millions DA.

WILL

APPLE

Nouveaux iPhones, mêmes problèmes



Après avoir présenté leur de nombreux exemplaires, tablettes et moniteurs high tech le grand confort de superlatif, mais le point des technologies pour d'ailleurs

teurs de l'événement marketing sont diffusés en ligne, puis dans les villages. Mais ce n'est pas tout. En même temps, avec l'aide de la CGI, les innovations techniques apportées à la nouvelle génération d'appareils de la marque à la pointe s'achètent par le biais de changements fondamentaux. Un autre événement annuel pour des mises à jour sans précédent de «super» a trouvé Gene Mosier du Fonds d'investissement Long Funds. Le groupe collabore avec de nombreux autres, la grande

iPhone 13. Elle comprend quatre modèles, de la version "Mini" qui sera commercialisée à partir de 700 dollars, à l'iPhone 13 Pro Max, à partir de 1.100 dollars. Des prix équivalents à ceux de l'iPhone 12 lors de leur sortie fin 2020. Les caméras et batteries sont plus performantes, et la capacité 5G doit être étendue à plus de 200 opérateurs téléphoniques dans 60 pays et régions d'ici la fin de l'année, a mentionné Kenichi Doshita, le vice-président chargé des iPhone. M.J.



Confinement sanitaire : Levée de la suspension de la prière d'El Sobh dans les wilayas concernées

Le ministère des Affaires religieuses et des waqfs a appelé hier, les directeurs du secteur, à travers les wilayas concernées par le réaménagement des horaires du confinement sanitaire de 22h00 à 05h00, à procéder à "la levée de la suspension de la prière d'El Sobh" dans le respect de toutes les mesures préventives de lutte contre la pandémie. En application de



L'instruction du Premier ministre portant réaménagement des horaires de confinement sanitaire de 22h00 à 5h00 du matin, le ministère des Affaires religieuses et des waqfs appelle par le biais de l'inspection générale-corré de suivi ministériel-les directeurs du secteur, à travers les wilayas concernées par ce réaménagement à "la levée de la suspension de la prière d'I' asb dans les wilayas non concernées par les horaires de confinement sanitaire". Le ministère a plaidé, dans ce sens, pour "la relance des activités au niveau du centre culturel et toutes ses annexes, en veillant au respect des mesures préventives de lutte contre le pandémisme".

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde

Fondation pour l'édition
et la publicité

EDITER PAR LA FUREUR
 EL MAGNATICO

Président-directeur général
Directeur des publications

NINE SEMBOLINE

Keywords: *work, stress, coping, organizational commitment, organizational citizenship*

2450

EXCELLENCE IN LEARNING

POLYMER LETTERS

NOTES

Abstract

1111

100% SOCIAL
 IT'S ALL ABOUT THE PEOPLE
 WHO MAKE IT HAPPEN

CONCLUSIONS AND RECOMMENDATIONS

CONCLUSIONS

DOI: 10.1002/for

RESEARCH AND ANALYSIS



ACKNOWLEDGMENTS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	----	-----

CALDERA CONSULTING, INC.

100

Le président de la République décrète le 15 septembre Journée nationale de l'imam

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décrété, hier, la date du 15 septembre, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort de l'éminent Cheikh Sidi Mohamed Belkheir, Journée nationale de l'imam, mettant en avant le rôle scientifique, culturel et social de l'imam algérien qui donne sens à la citoyenneté. "Nous avons décidé de désigner la date du 15 septembre, qui coïncide avec l'anniversaire de la mort de l'éminent Cheikh Sidi Mohamed Belkheir, Journée nationale de l'imam, en hommage au défunt et en reconnaissance de sa symbolique, du projet civilisationnel dont il était porteur et de ses contributions avérées dans l'éducation du pays et la formation des générations", a précisé le Président Tebboune dans un message adressé aux participants aux travaux de la 1^{re} édition du colloque national dédié à la mémoire de Cheikh Sidi Mohamed Belkheir et lu en son nom par le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi. Cheikh Sidi Mohamed Belkheir était un "érudit érudit" et un "réconciliateur virtuose", a souligné le président de la République, précisant qu'«à travers cet hom-

mage, dans son école d'enseignement et de formation des imams et des révérends du saint Coran, nous contemplons avec fierté les fruits de l'œuvre de l'éminent Cheikh dont le rayonnement scientifique et éducatif dépasse nos frontières nationales pour s'étendre à d'autres continents, notamment en Asie». "Digne héritier des prédécesseurs parmi nos oulémas, charyoukh et érudits imams ayant marqué l'histoire scientifique et culturelle de l'Algérie, il n'est pas étonnant que Cheikh Sidi Mohamed Belkheir jouisse d'une acceptation sur cette terre bénie", a ajouté le Président Tebboune. Et de mettre en avant l'importance d'évoquer la symbolique de l'imam Belkheir au sein de la société, étant une référence de par sa culture et son identité, qui a sué chez ses enfants la considération et le respect de l'imam qui, a-t-il dit, demeure digne de la confiance de notre peuple noble qui apprécie également chez nos oulémas et nos imams leur engagement quant aux questions de la religion, de la patrie, de la nation et de l'Homme". Saluant les efforts des imams, le Président de la République dira, "les conférences des moralisateurs et des érudits ont été le départ des mosquées et des zawiya, pour mener les révolutions populaires

bénies jusqu'à la Glorieuse révolution du 1^{er} novembre. Les efforts et démarches de nos imams ont fait écho aux plans d'atténuation à l'unité, en faisant face aux complots". Après l'indépendance de l'Algérie et le recouvrement de la souveraineté nationale, l'amour aux côtés des enfants de la patrie, ont permis de la bataille du djihad et de la libération à l'illumination, pour répondre la modernisation et rejeter l'extrémisme. Il se doit aussi à la modernisation de la vie sociale et la propagation de la vertu pour faire face aux épreuves et élever le feu de la fira à chaque fois que les ennemis du pays tentent de la semer", a-t-il souligné. Rappelant que l'imam "s'est acquitté, dans notre chère Patrie, de ses différents rôles scientifiques, culturels et sociaux et a donné sens à la citoyenneté à travers ses contributions dans l'éducation et l'enseignement", le Président Tebboune a relevé, à cet égard, le rôle important de l'imam dans la constitution du sens du droit, de la justice, de la sécurité et de la corrélation, ainsi que son apport dans la mise en œuvre des programmes préventifs mis en place pour la préservation de la santé publique, outre sa participation aux actions caritatives de solidarité".

Karima

Coronavirus : 242 nouveaux cas, 176 guérisons et 16 décès ces dernières 24h en Algérie

Deux cent quarante-deux (242) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 176 guérisons et 16 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, hier, le ministre de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 201.770 dont 242 au u-

veaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.630 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 177.228 cas. Par ailleurs, 20 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute le même source. En outre, 20 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 22 autres ont enregistré de

1 à 9 cas, tandis que 6 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

AFFAIRE HAMID MELZI

La défense plaide le Non lieu pour "non activation" de l'article lié aux crimes de gestion

Le Collectif de défense de l'accusé Hamid Melzi, ancien Directeur général de la résidence d'État du Sahel a plaidé le non lieu des procédures de poursuite judiciaire pour "non activation" de l'article lié aux crimes de gestion. Le collectif de défense avait obtenu toutes les accusés de réception des documents liés à cette affaire, mais "à sa grande surprise ces derniers n'étaient pas disponibles au niveau du procureur et du procureur de l'État de l'Algérie", a souligné le représentant de la défense, Me Rahmane Walid, précisant que "les dossiers en question ont été déposés au parquet en attendant l'annonce de Melzi de tous les faits qui lui sont reprochés. L'avocat a également relevé l'absence de coopération" des parties civiles dans le dossier de l'affaire concernant la résidence d'État et la Société d'investissements hôteliers qui, selon lui, "n'ont pas présenté l'ensemble des documents à l'Inspection générale des finances (IGF)". Melzi avait été mis en libé, mardi, les faits qui lui sont reprochés, à savoir le blanchiment d'argent, la dilapidation de deniers publics, abus de pouvoir et de fonctions, conclusion de contrats en

violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'avantages injustifiés à autrui, ainsi que sa relation avec les sociétés de son fils. Concernant les accusés Ahmed Ouyahia et Abdelmalik Sellal les plaidoiries du collectif de défense ont été axées sur "le report" du procès, le tribunal concerné n'étant "pas compétent en la matière", estimant que seule la Cour constitutionnelle est habilitée à trancher les allégués des hommes d'État et les parties ayant entamé la procédure "ne relèvent pas de la police judiciaire". Le procureur de la République près le pôle économique et financier de Sidi Mohamed (Alger) a requis, mercredi, une peine de 7 ans de prison ferme et une amende de 4 millions de DA à l'encontre de Hamid Melzi, l'ex-Directeur général (DG) de la résidence d'État "Sahel", 12 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancien Premier ministre Ahmed Ouyahia, ainsi qu'une peine de 8 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ancien ministre Abdelmalik Sellal. Le procureur de la République a également requis une peine de 4 ans de prison ferme et une amende de 5 millions

de DA à l'encontre des enfants de Melzi, à savoir Mostafid, Ahmed et Salim. Tandis qu'une peine de 3 ans de prison et une amende de 900.000 DA a été requise à l'encontre de son fils Walid. Le représentant du parquet a également requis une peine de 6 ans de prison ferme et une amende de 2 millions de DA à l'encontre de l'ex-DG d'Air Algérie, Beldache Allache, 7 ans de prison ferme et une amende d'un (1) million de DA à l'encontre de l'ex-DG d'Algérie Télécom, Chouaib Ahmed, ainsi que 4 ans de prison ferme et une amende de 900.000 DA à l'encontre de l'ex-directeur de l'accueil et des résidences officielles, Fouad Cherit. Placé en détention provisoire depuis mai 2019, Hamid Melzi est poursuivi pour plusieurs chefs d'accusation, dont abus de fonction volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilèges en violation des lois et réglementations, incitation d'agents publics à exploiter leur influence en vue de violer les lois et réglementations en vigueur, outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'indus avantages à autrui.

M.L.

Suppression jusqu'au 31 janvier 2022 des pénalités de retard de paiement des cotisations à la sécurité sociale

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe tous les employeurs affiliés aux caisses de sécurité sociale de l'entrée en vigueur des mesures exceptionnelles liées à la suppression des pénalités de retard de paiement des cotisations à la sécurité sociale, jusqu'au 31 janvier 2022, a-t-on appris, mardi, auprès du ministère. "Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale informe tous les employeurs affiliés aux caisses de sécurité sociale, de l'entrée en vigueur des mesures exceptionnelles liées à l'annulation des pénalités de retard de paiement des cotisations à la sécurité sociale, approuvées en Conseil des ministres lors le 22 août 2021 et ce, après la promulgation de l'ordonnance n° 21-12 du 25 août 2021, parue au Journal officiel n° 65". Cette décision d'exemption, "qui restera en vigueur jusqu'au 31 janvier 2022, concerne plus de 760.000 employeurs salariés, dont 153.488 employeurs affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) et 599.426 employeurs affiliés à la Sécurité Sociale des Non-Salariés (CASNOS), ainsi que 17.668 employeurs affiliés à la Caisse nationale des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du RTPH (CACOBAPTH). Ces mesures exceptionnelles profitent à tous les salariés et non-salariés exerçant une activité pour leur propre compte, notamment ceux qui rencontrent des difficultés à régler leur situation et à honorer leurs engagements vis-à-vis de la sécurité sociale. Aussi, les opérateurs économiques concernés par ces procédures peuvent bénéficier d'un échelonnement pour le paiement de leurs cotisations principales avec une exonération totale des majorations et des pénalités de retard lors du paiement de la dernière tranche". Afin de bénéficier de ces mesures, il faudra procéder au versement des cotisations en cours puis la présentation d'une demande d'échelonnement des pénalités de cotisations par le redevable, ajoute-t-on de même source. Les usagers débiteurs auprès de la CNAS bénéficieront d'une réduction du quota-part patronale en matière de cotisations de la sécurité sociale et ce dans le cadre des mesures incitatives relatives à la promotion et le soutien de l'emploi. A cette occasion, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a appelé l'ensemble des opérateurs économiques à se rapprocher des instances de sécurité sociale afin de bénéficier de ces mesures exceptionnelles.

A.A.

Mise en place d'une commission sectorielle chargée de la gestion du marché du travail dans les wilayas du sud

Une commission sectorielle chargée de la gestion du marché du travail dans les wilayas du sud a été mise en place hier au siège du ministère du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale, a indiqué un communiqué du ministère. Selon le même source, le secrétaire général du ministère, au nom du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelmadjid Ladjoua, a supervisé la cérémonie d'installation de cette commission, en présence des représentants de départements ministériels, dont les ministères de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, de la Formation et de l'enseignement professionnel, de l'Énergie et des mines, de l'Industrie, du Tourisme et de l'artisanat, de l'Agriculture et du développement rural, le ministère délégué chargé de la micro-entreprise, ainsi qu'un représentant du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE). A cette occasion, le Secrétaire général a prononcé une allocution au nom du ministre, dans laquelle il a expliqué que cette rencontre "s'inscrit dans le cadre des efforts conjoints de l'État pour trouver des solutions définitives au dossier de l'emploi dans les wilayas du Sud, en concertation avec les différents secteurs concernés par le dossier en vue de cristalliser une vision unifiée devant lever tous les obstacles enregistrés en fonction de chaque secteur. Et d'ajouter que le Premier ministre a chargé le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale de superviser la mise en place de la commission sectorielle commune, qui a pour objectif de discuter et d'étudier le problème de l'emploi dans les vingt (20) wilayas du sud du pays afin d'apporter des solutions concrètes qui répondent aux aspirations des jeunes demandeurs d'emploi. A ce propos, "plusieurs solutions relatives à l'accélération du rythme de traitement du dossier d'emploi, ont été abordées notamment la simplification et la modernisation des procédures, ainsi que l'habilitation et la compatibilité des formations avec les besoins du marché du travail tout en assurant un suivi de ce dossier par la mise en place d'une commission sectorielle œuvrant à trouver des solutions face au dossier. Le ministère a rappelé que l'État focalisait ses efforts pour organiser et encadrer le marché du travail dans les wilayas du sud afin d'instaurer plus de transparence et de transparence dans sa gestion, grâce à la numérisation et aux efforts conjugués de tous les secteurs.

Des députés appellent à la création d'une commission ministérielle chargée du suivi de la mise en œuvre du PAG

Plusieurs députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont appelé, hier, à la création d'une commission d'inspection ministérielle chargée du suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement (PAG) afin d'éviter le laisser-aller et l'arrêt des projets à l'origine de la perte de la confiance du citoyen. Le député du Front El Moustaakbal, Abdelhakim Zakour a plaidé pour "la cessation des pratiques anciennes qui ont entraîné la perte de la confiance du citoyen en les hautes autorités à cause du laisser-aller, la négligence et l'arrêt subit des projets en dépit des enveloppes financières affectées et des permis de réalisation". Il a ajouté que le nouveau gouvernement "doit veiller à l'application de son plan sur le terrain en définissant les délais à cet effet", insistant sur "la nécessité de créer une commission d'inspec-

tion ministérielle composée de cadres compétents et chargés de mettre en œuvre ce plan à même de répondre aux aspirations du peuple et rétablir sa confiance en l'État". Pour sa part, le député du FLN, Ali Djeloud a relevé "le problème de la non application des précédents plans du gouvernement sur le terrain, entraînant la perte de la crédibilité de l'État devant le citoyen qui attend la réalisation de plusieurs projets qui peussent améliorer sa vie", appelant à "créer une commission chargée du suivi de la mise en œuvre du plan afin d'éviter les anciennes pratiques qui avaient des incidences négatives sur l'avis publique". Pour sa part, le député Zine el Abidine Didaïche (Front el Moustaakbal) s'est interrogé sur "la possibilité de convaincre un citoyen désemparé qui vit dans un pays riche en ressources quant à l'existence de mesures prises pour l'amélioration de son niveau

de vie sans le voir de ses propres yeux ou de le ressentir dans son quotidien", soulignant, dans ce sens, "l'impérative réforme de l'administration et l'élimination de la bureaucratie qui fait obstacle au citoyen". Concernant le plan d'action du Gouvernement, qui répond, a-t-il dit, aux aspirations des citoyens, le même député a relevé l'importance de distribuer les projets selon les exigences de chaque région et les priorités de ces habitants afin de palier aux lacunes de manière urgente. Pour rappel, les séances de débat du Plan d'action du Gouvernement se poursuivront pour le 2e jour consécutoif par les députés de l'APN après avoir été présentié, lundi, par le Premier ministre, ministre des Finances, Ayman Benabdoulhamane. Le débat devra se poursuivre jusqu'à mercredi soir. Les députés écoutent, jeudi, les réponses du Premier ministre.

L'enseignement et la promotion de tamazight Soumettre les questions liées à la législation aux autorités concernées

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belhabed, et le secrétaire général du Haut commissariat de l'amazighité (HCA), Si Hadjemi Aoual, ont convenu, mardi, de soumettre aux autorités concernées les questions liées à la législation et à l'amendement des textes relatifs à la promotion, au développement et à l'enseignement de la langue amazighe. Selon un communiqué du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), les deux parties ont insisté, à l'issue d'une réunion tenue au siège du ministère de l'Éducation nationale, sur "le transfert des questions liées à la législation et à l'amendement des textes, dont la loi d'orientation scolaire, aux autorités compétentes, tout en assu-

rant le cadre approprié pour élaborer des projets de textes adaptés à la Constitution". Il se sont également mis d'accord sur l'impératif d'élaborer un plan d'action prévoyant la généralisation progressive de l'enseignement de tamazight à tout le territoire national conformément au mandat du Commissariat soumis au Président de la République concernant le cadre stratégique et méthodologique de l'enseignement et de l'apprentissage de tamazight au sein du système national éducatif et de formation à l'horizon 2038. Il est à noter que cette rencontre a été organisée à la demande du HCA "conformément à ses missions légales et aux engagements de l'État en matière de promotion et de développement

de la langue amazighe afin de consacrer ce qui était prévu dans les dispositions de la Constitution". Les deux parties ont convenu aussi de la "nécessité" de relancer le comité mixte entre les deux instances, gelé depuis 2015, car il s'agit du "cadre le plus approprié" pour suivre le processus d'enseignement de Tamazight au sein de l'école algérienne, avec "l'obligation" d'organiser des réunions périodiques pour "dépasser les différents problèmes" pouvant entraver ce processus à travers "la prise en charge la plus appropriée" de tous les problèmes pédagogiques, loin de toutes personnes "politique ou idéologique" ne servant pas l'intérêt de l'élève.

A.A

Le bureau du Conseil de la nation affirme l'attachement de l'Algérie à la démocratie en tant que "choix populaire et officiel"

Le bureau du Conseil de la nation a affirmé, hier, l'attachement de l'Algérie à la démocratie en tant que "choix populaire et officiel" adopté depuis la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954. "Le bureau réaffirme son engagement à coopérer avec tous les parlements frères et amis, à travers le monde pour la consolidation de la démocratie et l'élargissement de sa pratique, en évitant son exploitation pour la création de crises au lieu d'en faire une voie de règlement", lit-on dans le communiqué. Pour ce faire, a-t-on ajouté, "il doit être mis fin définitivement à tous les types de colonisation, en accordant aux peuples leurs droits fondamentaux et leurs libertés civiles, tel que stipulé dans les chartes internationales et conformément aux principes fondateurs de la démocratie authentique, à savoir le droit à l'autodétermination". Le bureau

du Conseil de la nation a salué, dans ce sens, "le bon travail réalisé par le parlement algérien à travers l'amendement de la Constitution initié par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en application de son programme électoral, en témoignant l'amendement de la Constitution soumis au référendum en novembre 2020, dans une manifestation démocratique sincère visant à consolider la participation du peuple à la définition des contours de son État et surtout contribuer à la consolidation d'une Algérie nouvelle où sont ancrées les valeurs et pratiques démocratiques".

A.A

Festival du film-espoir de Stockholm La "mention spéciale" décernée au jeune Nazim Benaidja

La "mention spéciale" du Festival international du film-espoir de Stockholm (Suède), organisé du 10 au 13 septembre, a été décernée au jeune comédien algérien Nazim Benaidja pour son rôle dans le court métrage "Il revient" de Youssef Mahiou, a annoncé mardi, le Centre algérien pour le développement du cinéma (Cade) sur sa page Facebook. Produit avec la contribution du Cade et de la société "Roadmovie", "Il revient" est un court métrage de 30 min, relate une histoire dont les faits se déroulent en 1997 et qui commence dans le salon de coiffure de Salem, quatorze-quinze ans après sa dernière journée à son magasin, car il compte arrêter définitivement son activité et vendre son local. A quelques instants de la fermeture, Zaki, 8 ans, pénètre avec son père dans le salon, celui-ci tente alors de convaincre le coiffeur pour lui laisser son enfant, lui expliquant qu'il a quelque chose d'important à faire et qu'il reviendra le chercher juste après. Salem continue ce salon à couper les cheveux du petit tout en discutant avec lui, lorsque soudain, à la tombée de la nuit, une forte explosion retentit dans une rue voisine où un attentat terroriste venait tout juste d'être commis. Le père n'étant pas revenu, Salem se retrouve seul avec Zaki. Le lendemain, complé par le jeune Nazim Benaidja qui a évolué aux côtés de Slimane Benouari, Souha Oulha, Ouhad Achour et Mohamed Bendoudia. Déjà projeté lors de différentes manifestations cinématographiques au Brésil, Portugal, Égypte, Pays-Bas et en Corse notamment, le film de Youssef Mahiou, écrit en lieu à Stockholm, porte 21 autres court métrages, conçus dans des thématiques qui ont mis en avant les enfants et les femmes, entre autres, dans un festival qui a également accueilli des films en compétition dans la section "Jeune talen", totalisant la participation de 24 pays. La Belgique, l'Allemagne, la France, le Ghana, la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Égypte, le Liban, les USA ou encore la Palestine, ont signé pour les pays participants à ce festival.

Université de Blida 1

A.A

Vers le retour de l'enseignement en présentiel pour les étudiants de 1ère année et de la faculté de médecine

L'université Salid Dahleb de Blida compte ré-adopter le mode d'enseignement en présentiel durant la nouvelle rentrée universitaire 2021/2022 notamment pour les étudiants de 1ère année (toutes spécialités confondues) et ceux de la faculté de médecine, a annoncé hier Mohamed Benouari, recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. "La rentrée des étudiants de l'université bénéficiera du système d'enseignement par groupes, conformément aux exigences de la situation sanitaire exceptionnelle, la Covid-19 qui touche le pays", a déclaré à l'APS le recteur de l'université Salid Dahleb, en marge d'une rencontre consultative ayant réuni les responsables de cet établissement de l'enseignement supérieur et les parties prenantes pour préparer la rentrée universitaire. Enceinte pour le début du mois d'octobre prochain. A l'issue de cette rencontre, un plan de travail spécial a été adopté afin de permettre aux étudiants de 1ère année (toutes spécialités confondues) de bénéficier des cours en présentiel au lieu du système des groupes, question de "leur permettre de s'adapter à l'environnement universitaire", a-t-il souligné. A l'appui de cette décision des autres spécialités universitaires, les étudiants de la faculté de médecine seront également exemptés du système des groupes, au vu de la spécificité de cette spécialité qui leur permettra de bénéficier de cours en présentiel, a ajouté le recteur de l'université, signalant la coordination des efforts avec la direction des services universitaires pour la mise en œuvre de cette décision, notamment en assurant les prestations de transport et d'hébergement. Au volet pédagogique, les participants à cette rencontre se sont accordés sur l'adoption du système des groupes pour les étudiants des autres spécialités, dans le cadre des mesures préventives contre la pandémie du nouveau coronavirus, en combinant l'enseignement en présentiel et à distance. Les participants ont également proposé la transformation de certains espaces de l'université en classes de cours, dont une partie de la bibliothèque centrale, dans le but de réduire le nombre d'étudiants par classe, en application du protocole sanitaire stipulant l'impératif de la distanciation sociale, notamment suite à la hausse enregistrée dans le nombre de nouveaux inscrits, porté cette année à 7.500 étudiants, comparativement aux années passées. Au volet sanitaire, le recteur de l'université Salid Dahleb a fait part de l'adoption du protocole sanitaire lequel préconise, entre autres, l'obligation du port du masque de protection, l'utilisation de gel hydro alcoolique et le respect de la distanciation sociale.

A.A

TVA ET MARGE BÉNÉFICIAIRE

Les 2 propositions de président de l'APOCE

Le hausse vertigineuse des prix des produits alimentaires de large consommation suscite encore les inquiétudes face à un marché totalement hors de contrôle, les propositions les spécialistes se multiplient.

Fortement impliqué dans la sensibilisation des consommateurs et la dénonciation des hausses exagérées des produits alimentaires et autres, l'organisation de protection et d'orientation des consommateurs et son environnement (apocce), semble ne ménager aucun effort dans son combat pour le consommateur.

son président, de Mustapha Abdi

multiplier les sorties médiatiques et les propositions afin de résoudre un peu la situation du marché de la consommation, lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'association algérienne des consommateurs (agca), de Abdi a fait état de deux propositions.

Intervenant autour de la question de la hausse des prix, le président de l'apocce a suggéré « de baisser ou carrément supprimer le taux sur la valeur ajoutée tva de certains produits de large consommation afin de préserver le pouvoir d'achat de citoyens ».

comme seconde proposition, le

même intervenant appelle à « baisser le marge bénéficiaire de la liste des produits alimentaires, tout en mettant à jour leurs prix officiels ». Dans le même sillage, il préconise la création d'une « agence nationale de protection des consommateurs ».

Abdi préconise la mise en place d'un « marché modéré » cela devra, selon lui, permettre d'effacer les incertitudes au niveau de marché et les coordinations intersectorielles, dans le but d'assurer le contrôle des prix et les échanges commerciaux, par conséquent, assurer la préservation de pouvoir d'achat de citoyens.

ALGÉRIE-IRAN

Examen des possibilités de développer la coopération dans le secteur des énergies renouvelables

Le ministre de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, Ziane Benatou a reçu, hier, au siège de son département, l'ambassadeur de la République algérienne d'Iran, Hossain Mostafaez-madhi, avec lequel il a abordé les possibilités de développer des programmes et des projets énergétiques communs. Selon un communiqué de presse, cette audience a été une opportunité pour les deux parties d'échanger sur la qualité de la relation bilatérale entre l'Algérie et l'Iran et de mettre l'accent sur les possibilités de développer des programmes et des projets énergétiques communs. Dans

ce sens, M. Benatou a exposé la stratégie de l'Algérie dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, citant à ce titre les projets les plus importants inscrits dans la feuille de route du secteur, a précisé le ministre. Le ministre a, également, souligné l'importance accordée à la formation qualifiante et, particulièrement, au contrôle de qualité des composants venant dans la production des énergies renouvelables. A cet effet, l'accompagnement de la partie iranienne a été sollicité pour la mise en place de laboratoires dédiés, a ajouté le communiqué. De son côté, l'ambassadeur iranien a ex-

primé la volonté de son pays à appuyer l'Algérie pour la mise en œuvre de son ambitieux programme de transition énergétique, à travers des projets concrets de coopération. A ce propos, l'ambassadeur iranien a évoqué comme première étape la construction d'une unité de production de puissance solaire aux standards internationaux, le développement de centrales hybrides renouvelables pour les zones isolées et le partage d'expertise mutuelle dans le domaine de la conversion des moteurs thermiques en moteurs électriques (pilotage), a-t-il souligné de même.

M.L.

LE DOLLAR SE REPREND APRÈS UN INDICATEUR DÉFAVORABLE SUR L'INFLATION

Le dollar américain a repris son chemin à la hausse après la publication d'un indicateur d'inflation aux États-Unis, même s'il est resté en dessous des 19815 GMT, la croissance unique était inférieure à la légende (4,02%) face au billet vert qui a repris à la veille, à 1,1808 dollar pour un euro le Dollar Index, qui mesure le

billet vert à un panier d'autres monnaies, était, lui, quasiment à l'équilibre, à 92,64 points. L'annonce que les prix avaient augmenté que de 0,3% ne surprenait pas les investisseurs, car 0,4% attendu, avait initialement été prévu à l'échelle de la hausse depuis fin août face au dollar américain et à l'euro.

Cours de mardi	Cours de lundi
19815 GMT	21008 GMT
EUR/USD 1,1808	1,1811
EUR/JPY 129,43	129,91
EUR/CHF 1,0854	1,0887
EUR/GBP 0,8546	0,8535
USD/JPY 109,61	109,59
USD/CHF 0,9192	0,9217
GBP/USD 1,3617	1,3638

BOURSES

L'Europe contrastée, Wall Street dans le rouge

Les Bourses européennes ont débuté de façon contrastée hier tandis que Wall Street déclinait dans le rouge en dépit de la déflation de l'inflation américaine qui efface pas les incertitudes sur l'avenir des politiques monétaires et la reprise économique. Wall Street, qui avait en vert dans la veille après les chiffres de l'inflation, a repris sa descente et a terminé dans le rouge. Le Dow Jones a chuté de 0,64%, l'indice Nasdaq a baissé de 0,45% et l'indice S&P 500, 0,57%. En Europe,

Paris (-0,36%) et Londres (-0,49%) ont fini dans le rouge contrasté à Francfort (+0,14%) et Milan (+0,19%). Les marchés ont dans un premier temps suivi la hausse des prix, qui a effacé l'effet que prévu en août aux États-Unis, estimant que cela permettrait à la Réserve fédérale américaine de justifier la poursuite de sa politique monétaire très accommodante. Paris, en Europe, « la tendance s'est détournée alors que des préoccupations concernant les marges de profit face à la hausse des prix ont mis certains secteurs sous

pression », observe Michael Hewson, analyste chez CMC Markets. Le marché de la dette a été également mis sous pression, craignant que le ralentissement des prix à la consommation ait été engendré par la détérioration de la demande, ce qui fait croître les préoccupations concernant la reprise économique mondiale », ajoute-t-il. L'inflation américaine a baissé à 0,3% sur un mois, contre 0,3% en juillet, alors que les analystes s'attendaient à 0,4%. Et sur un an, la hausse des prix est de 5,3%, contre 5,4% en juillet.

LE PÉTROLE SE STABILISE

Au plus haut depuis presque un mois et demi

Les prix du pétrole se sont stabilisés hier à leur plus haut niveau depuis près d'un mois et demi, après que les perturbations de la production aux États-Unis en pleine saison des

mar du Nord pour livraisons en novembre a conduit à 73,60 dollars à Londres, en hausse de 0,12% ou 9 cents par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril américain du WTI pour octobre a terminé stable à 70,46 dollars (+0,01%). Plus tôt dans la séance,

le Brent était monté jusqu'à 74,23 dollars et le WTI jusqu'à 71,14 dollars, des sommets depuis début août. Deux semaines après le passage de Tsurugan Ma, la production du Golfe du Mexique reste fortement perturbée.

M.L.

Finances:

M. Benabderrahmane s'entretient avec une équipe du FMI sur les agrégats macroéconomiques et budgétaires

Le Premier ministre, ministre des Finances, Ahmed Benabderrahmane, s'est entretenu, hier, par visio-conférence, avec une équipe du Fonds Monétaire International (FMI), sur les agrégats macroéconomiques et budgétaires, notamment, au regard des répercussions de la pandémie de la COVID-19, a indiqué un communiqué du ministère des Finances. Cette audience avec la délégation du FMI, conduite par le chef de Division au niveau du département Moyen-Orient et Asie Centrale du Fond, Miss Genevieve Vardar, intervient dans le cadre d'une mission virtuelle effectuée en Algérie par l'équipe du FMI du 14 septembre au 3 octobre 2021, au titre de l'Article IV des Statuts du Fonds, a précisé le même source. L'objectif de cette mission statutaire est « d'échanger sur les politiques mises en œuvre sur les plans monétaire, budgétaire et financier, ainsi que sur les défis rencontrés sur le plan macroéconomique ». Dans ce cadre, les discussions ont porté sur « les agrégats macroéconomiques et budgétaires, notamment, au regard des répercussions de la pandémie de la COVID-19 ». A ce titre, M. Benabderrahmane a indiqué que « notre économie a fait preuve d'une grande résilience face à la pandémie, sous l'effet des mesures prises pour circonscrire l'impact de la propagation de la pandémie, notamment celles relatives à la préservation de l'activité économique, la rationalisation de la dépense publique et l'encadrement du commerce extérieur ». M. Benabderrahmane a, par ailleurs, précisé qu'en 2021, « l'économie algérienne a connu la croissance après la hausse d'activité qui a caractérisé l'année 2020 ».

La vente directe des produits agricoles de l'agriculteur au consommateur met un terme à la spéculation des intermédiaires

La décision du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations relative à l'autorisation de la vente directe des produits agricoles de l'agriculteur au consommateur sur les marchés de gros et de détail a été saluée hier par les différentes parties concernées dans la wilaya de Mila. Selon M. Said, un des consommateurs, approché par l'APS, cette décision, dont le ministère du Commerce a annoncé l'entrée en vigueur le 5 septembre, permet « d'approcher le pouvoir d'achat du citoyen » car elle se répercute « positivement » sur l'itinéraire des produits agricoles en éliminant le rôle des intermédiaires et en limitant le processus entre l'agriculteur, le producteur et le consommateur. Le principe garantit un prix à la portée du simple citoyen », a-t-il dit, soulignant qu'un bon coup de citoyen est pour habituer de se rendre directement dans les champs et les vergers, au gré de prix abordables pour s'approvisionner auprès des agriculteurs de divers produits, légumes et fruits. De son côté, l'agriculteur Boujemaa Hamadi, un des producteurs de légumes, et d'ailleurs le commerce de Tizi-Ouzou, a estimé que cette décision « garantit l'intérêt du consommateur en terme de prix et de lutte contre la spéculation dérivée la hausse importante des prix de plusieurs produits comme la pomme de terre ». Mais pour lui, l'application de cette décision sera « difficile » sur le terrain, car, a-t-il soutenu, « l'agriculteur est dans l'obligation d'améliorer qualitativement et quantitativement sa production, ce qui lui demande des efforts et du temps » et donc, a-t-il estimé, « il ne peut assurer la commercialisation de sa production, notamment la vente au détail ». Pour lui, « l'intervention des autorités compétentes est impérative pour conclure des accords avec les commerçants et les propriétaires d'entrepôts pour contrôler les prix des produits agricoles afin qu'ils soient à la portée du consommateur ». Pour sa part, le Secrétaire général de la chambre d'agriculture de la wilaya de Mila, Rachid Karkato, a affirmé, dans une déclaration à l'APS, que l'agriculteur et le consommateur « sont les deux maillons les plus importants dans le processus de commercialisation, et ils doivent être protégés par la vente de quantités produites à un prix sélectif déterminé par tous les acteurs du secteur agricole afin de garantir les droits du producteur d'une part, et ne pas affecter le pouvoir d'achat du consommateur, d'autre part ». M. Karkato a affirmé que « la décision d'autorisation de vente directe servira d'avantage les producteurs et les coopératives agricoles ou les institutions spécialisées » citant les efforts des associations de la coopérative de céréales et des légumes secs (CCLS) à vendre le produit local de lentilles et de pois chiches directement au consommateur à des prix qualifiés de « raisonnable ».

M.L.

AÏN DEFLA

Arrestation à Khémis Miliana d'un individu faisant l'objet de 5 mandats d'arrêt

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté récemment à Khémis Miliana un individu de 47 ans ayant fait l'objet de 5 mandats d'arrêt de la part de la justice pour divers crimes commis, notamment ceux ayant trait au vol de téléphones portables, a-t-on appris hier auprès de la cellule de communication et des relations publiques (CCRP) de la sûreté de wilaya. L'arrestation d'un individu originaire de la wilaya de Sidi Belabes a eu lieu au début de la semaine en cours à l'issue de la gare routière de Khémis Miliana après une perquisition de la sûreté de wilaya, en patrouille dans les parages, a-t-on indiqué. Ces derniers, attirés par son comportement suspectant de son état d'ivresse, lui ont demandé de déclarer son identité, chose qu'il a faite mais en émettant une fausse. Non convaincus, les policiers l'ont transféré vers le siège



de la sûreté de wilaya, déclenchant une enquête exhaustive laquelle a fait état de cinq mandats d'arrêt à son encontre émis par les parquets de Sidi Belabes et Khémis Miliana pour son implication dans divers crimes et délits, a-t-on fait savoir. Les griefs retenus contre lui sont le vol, la menace, les coups et blessures volontaires à l'arme blanche, mauvais

traitement des accidents et ivresse publique, a-t-on détaillé. Les procédures judiciaires ont été accomplies à l'encontre du mis en cause, postérieurement également pour avoir déclaré une fausse identité, dans l'attente de sa présentation "prochaine" devant les instances judiciaires de Khémis Miliana, a-t-on conclu de même source.

SOUK-AHRAS

Le transport universitaire renforcé par une nouvelle ligne ferroviaire

Le service des transports universitaires de la wilaya de Souk-Ahras a été renforcé hier par l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport via la voie ferrée au profit des étudiants de l'université Mohamed Chérif Messaouda. Cette ligne reliant la gare ferroviaire de Souk-Ahras à la station de la résidence universitaire "El Merouf", dispose de quatre wagons d'une capacité de 100 sièges pour le seul wagon avec une limitation de la capacité à 50 sièges en application des mesures préventives contre la Covid-19, selon les explications fon-

ction au chef de l'excédent local, Lamari Bouargha qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle ligne au profit des étudiants de l'université. Le tracé de ce train s'étend sur 4 km à effectuer en 10 minutes seulement, et permet d'abandonner des étudiants à ce moyen de transport a été fixé à 135 DA/an, selon les informations communiquées à cette occasion. Cette nouvelle ligne ferroviaire constitue un "acquis" et un "plus" pour cette wilaya frontalière, a estimé le chef de l'excédent local, mettant en avant l'impact de cette ligne sur l'amélioration

des conditions de déplacement des étudiants en attendant l'extension du tracé vers d'autres régions et stations. Les autorités locales ont aussi inspecté la résidence universitaire "Mohamed Ben Khemsi" de cette même université qui s'est renforcée par de nouvelles infrastructures à l'instar d'une salle polyvalente, en plus de l'inspection des travaux de réalisation de 8 000 places pédagogiques au profit des étudiants de l'université Mohamed Chérif Messaouda.

ORAN

170 écoles alimentées en électricité et gaz de ville

Plus de 100 établissements scolaires de la wilaya d'Oran ont été raccordés au réseau du gaz et 70 autres au réseau électrique, en prévision de la rentrée scolaire 2021/2022, indique, mardi, un communiqué de la direction locale de la Sonelgaz. Les équipes de réalisation ont ainsi récemment raccordé deux écoles au réseau du nouveau pipeline "Algeria Zahara" à Mouglina, dans la zone dont les loge-

ments ont été récemment distribués, en plus de sept autres établissements scolaires au réseau de la nouvelle cité des 2 500 logements à Oued Tiliat, précise-t-on de même source. D'autres établissements dans différentes zones, à l'instar des 2 000 logements à Sidi Chelouh, Drue Djedjella, Hami Benouf et El Mohajen, ont également été récemment raccordés, indique-t-on dans le même document, ajoutant que 44 écoles ont été

raccordées au réseau de distribution du gaz. La mise en service du gaz étant prééminence. L'opération de distribution de Sonelgaz à El-Sénia a, par ailleurs, raccordé cinq centres de formation professionnelle dans les communes de Golyel, Sidi Chelouh et Oued Tiliat à l'électricité, ainsi que la nouvelle faculté de Médecine au réseau du gaz de ville, selon la même source.

RELIZANE

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans la falsification de billets de banque

Le brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Relizane a démantelé un réseau criminel de trois personnes, spécialisé dans la falsification de billets de banque, a-t-on appris, mardi, de la cellule de communication de ce corps de sûreté. La même source a précisé à l'APS que cette opération a eu lieu suite à l'explo-

itation d'informations faisant état d'une personne étroitement liée au réseau de la ville de Relizane une somme d'argent en fausse monnaie nationale. Après la surveillance du suspect, ce dernier a été arrêté et a fait l'objet d'une fouille corporelle, indique la même source. Les policiers ont trouvé en sa possession une somme de 38 000

dinars en faux billets de 2 000 dinars, prêts à l'échange. L'opération avec la personne arrêtée a abouti à l'arrestation de deux autres complices impliqués dans cette affaire. Une procédure judiciaire a été engagée contre les personnes arrêtées, qui seront présentées devant la justice, indique la même source.

KHENCHELA

Caravane de loisirs pour les enfants des zones endommagées par les incendies de forêts

Les activités d'une caravane pédagogique et de loisirs, destinée aux enfants des zones endommagées par les incendies de forêts, ont été lancées, mardi à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique de Khenchela en collaboration avec la direction de la culture et des arts, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement culturel, Nadjia Bouafred. Les enfants de la commune de Chelidane, la wilaya de Khenchela touchée par les feux signalés durant les mois de juillet et août derniers, sont au rendez-vous cette journée, avec diverses activités culturelles et ludiques, programmées à la maison de jeunes des frères chelidane Fouas et au stade de proximité, en collaboration avec plusieurs associations actives dans ce domaine, a déclaré à l'APS le même responsable. Il a ajouté à ce propos que la première journée du programme mis en place à cette occasion a été marquée par l'organisation d'un atelier intitulé "Comment protéger nos forêts des incendies", dont celui-ci a la lecture et la lecture, animé par un président de l'association locale "L'avenir pour les Arts Plastiques", Fouad Bala, en plus de la programmation d'un concert portant sur "la protection de l'environnement". Les portes de la bibliothèque mobile ont également été ouvertes pour que les enfants puissent lire des ouvrages sur l'environnement et le développement durable, a-t-on conclu de même responsable. Il a été procédé au titre du même programme à la présentation d'un spectacle théâtral "Richard" et des spectacles de clown et de magie. Des activités, selon la même source, qui ont été accueillies favorablement, par le jeune public, venu nombreux de diverses zones de cette commune. M. Bouafred a indiqué que des communications portant sur la prise en charge des personnes affectées par les incendies de forêts, présentées par des psychologues relevant de l'office des établissements de jeunes (ODEJ) et de la direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Khenchela, ont figuré, en outre au programme.

CHLEF

Mise en échec d'une tentative d'émigration clandestine

Une tentative d'émigration clandestine a été mise en échec par les éléments de la sûreté de wilaya d'El Marsa (Nord-ouest de Chlef), qui ont procédé à l'arrestation de quatre personnes, a indiqué un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Dans le cadre des efforts de lutte contre l'émigration clandestine, les éléments de la sûreté de wilaya d'El Marsa ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine à partir du littoral de cette région, a-t-on souligné dans le même document. Cette opération est intervenue suite à l'exploitation de renseignements rapportant qu'un groupe de personnes planifiait et préparait une opération d'émigration clandestine à partir des côtes d'El Marsa, a-t-on précisé. Suite à quoi les procédures légales ont été entreprises pour engager les investigations nécessaires, a ajouté la même source. L'opération a abouti à l'arrestation de quatre individus âgés de 27 à 43 ans, avec la saisie d'un moteur et d'un bateau de plaisance équipé, appartenant à l'un d'eux. Après parachevement des procédures judiciaires, les suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef pour les chefs d'inculpation de "planification d'une opération d'émigration clandestine, et non détermination d'un crime", rapporte le communiqué.

BLIDA

Un guichet mobile pour les opérateurs n'ayant pas réglé leurs cotisations sociales

Un guichet mobile a été ouvert par l'agence Blida relevant de la Caisse nationale d'assurances sociales des salariés (CNAS) à l'intention des opérateurs économiques n'ayant pas réglé leurs cotisations sociales afin de les informer des facilitations décidées par le Gouvernement et leur éviter de verser les pénalités de retard, a-t-on appris mercredi du responsable de l'agence. Le gouvernement a décidé, en vertu d'un arrêté présidentiel, une somme de mesures de facilitations exceptionnelles au profit des différentes entreprises économiques dont la situation financière a été affectée par la pandémie du nouveau coronavirus, particulièrement à Blida considérée comme l'unique wilaya soumise

au confinement total, en vue de leur permettre d'égaler leurs cotisations sociales", a indiqué à l'APS le sous-directeur du recouvrement et du contentieux à l'agence CNAS de Blida, Khelifa Khichen, en marge d'un point de presse consacré à ce sujet. Ce guichet unique est destiné à informer les différentes entreprises économiques de la wilaya, pôle économique par excellence, pour "informer les opérateurs concernés au sujet de ces facilitations exceptionnelles entrées en vigueur depuis le début du mois courant pour s'étendre jusqu'au 31 janvier 2022", a ajouté le même responsable. M. Khichen a cité parmi les facilitations, l'exemption des opérateurs débiteurs du versement des pénalités de retard, en cas de règlement de la dernière



tranche due, tout en leur faisant bénéficier d'un échéancier de paiement pour régler leurs cotisations principales. Le sous-directeur du recouvrement et du contentieux à l'agence CNAS de Blida a relevé, depuis l'annonce des facilitations, au début du mois courant, "l'écho favorable réservé par les opérateurs débiteurs à ces facilitations, en se rapprochant des différentes agences CNAS pour régler leur situation", a-t-il indiqué. La CNAS met également à leur disposition sa plateforme numérique pour bénéficier de nombreuses prestations, dont le rééchelonnement de leurs dettes (cotisations sociales), avec possibilité de les régler par paiement électronique, a indiqué le même responsable.

M.L.

JIJEL

Extinction de 14 sur les 16 incendies déclarés

Les éléments de la protection civile de la wilaya de Jijel sont parvenus à circonscire les flammes de 14 sur les 16 incendies enregistrés à travers les zones de zones communales, a-t-on appris mercredi, auprès de la direction locale de ce corps constitué. La même source a indiqué que les pompiers ont pu éteindre 14 des 16 incendies relevant que l'opération d'extinction de feu est toujours en cours pour venir au bout des flammes de tous les

incendies signalés. La protection civile a mobilisé dix 10 unités opérationnelles et 28 camions anti-incendie ainsi que 84 éléments de divers grades pour faire face à la situation, circonscire les flammes et préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens. Selon la même source, les plus grandes surfaces forestières endommagées par les incendies ont été enregistrées dans la région de Masmouda dans la commune de Selma Benzaid et Chada dans la com-

mune de Kaous. Les services de la protection civile de Jijel ont enregistré, hier (mardi) 12 incendies de forêts qui se sont déclarés à travers neuf (9) communes à l'Est et au Sud de la wilaya avant que le nombre d'incendies ne passe à 16 sinistres dans 11 communes à savoir, Chelfa, El Milia, Selma Benzaid, Taher, Djimla, Jijel, Ouled Yahia Khadrache, Bordj Taher, Kaous, Chelma et Al Anasser.

M.M.

ORAN

De projet de 80 logements de type LPA doit être livré dans les meilleurs délais

La nécessité de parachever les travaux de réalisation du programme de 80 logements de type promotionnel aidé (LPA) implanté dans la zone de Belgaïd, commune de Bir el Djir, dans les meilleurs délais", a été soulignée par le wali d'Oran, a-t-on appris, mercredi, des services de la wilaya. Lors de sa visite, mardi après-midi sur site de ce projet d'habitat qui connaît, depuis peu, un arrêt de travaux par l'entreprise

chargée de sa réalisation, le wali, Saïd Saïyoud, a insisté sur le parachevement des travaux, le rattrapage du retard enregistré et la livraison du projet "dans les meilleurs délais". Le wali d'Oran a appelé les responsables de l'OPCI, promoteur du projet, à prendre les mesures nécessaires avec l'entreprise chargée de la réalisation de ce programme d'habitat et à réactiver le projet qui tire à sa fin afin de le livrer à leurs souscripteurs, a-

t-on indiqué. Les travaux d'aménagement extérieur y compris l'aménagement des accès et la réalisation de différents réseaux d'AEP et d'assainissement et autres, connaissent un certain taux d'avancement des travaux, a fait observer le même responsable qui a insisté sur l'augmentation de la cadence par la multiplication des équipes pour rattraper le retard enregistré, notent les services de la wilaya.

MÉDÉA

80 000 élèves vont bénéficier de la prime de scolarité

Quatre-vingt mille élèves, issus de familles démunies au niveau de la wilaya de Médéa, vont bénéficier à l'approche de la rentrée scolaire 2021-2022, de la prime de scolarité de cinq mille dinars (5000 da), a-t-on appris, mercredi, auprès des services de la wilaya. L'opération de versement de cette prime de scolarité sur les comptes postaux des titulaires légaux d'élèves démunis, à travers les différents établissements éducatifs de la wilaya, a débuté, depuis quelques jours, et devra toucher un

effectif global de quatre-vingt mille élèves, a indiqué la même source. Des instructions ont été données, dans ce sens, par le chef de l'exécutif local, Djahid Mous, afin d'accélérer l'opération de versement et permettre, ainsi, aux parents de disposer de cette allocation de solidarité pour faire face aux dépenses scolaires, a-t-on ajouté. Toujours dans le cadre de la solidarité avec les élèves scolaires, issus de milieu défavorisé, un lot composé de 6400 trousses scolaires sera distribué à ces élèves, dès la rentrée, a si-

gnalé la même source, qui fait état également de la remise, ce mercredi, de trois autobus pour le transport scolaire des élèves des zones enclavées des communes de Sidi-Demed, Boughesoul et Ouamri. Cette nouvelle dotation porte à 134 le nombre total d'autobus livrés à la wilaya de Médéa et affectés au transport scolaire, sur un quota initial de 187 autobus qui lui est réservé dans le cadre du renforcement du parc scolaire des collectivités locales, a-t-on précisé.

A.P.

CHLEF

Des vergers d'agrumes infestés de mouches méditerranéennes des fruits

La mouche méditerranéenne des fruits est apparue dans plusieurs vergers d'agrumes de Chlef, a-t-on appris, hier, auprès de la chambre d'agriculture de wilaya. Selon la même source, plusieurs vergers d'agrumes de Chlef ont été infestés par la mouche méditerranéenne des fruits et les équipes de surveillance de la station régionale de protection des végétaux ont réussi à

capturer un grand nombre de mouches adultes. La chambre d'agriculture, a-t-elle signalé que les fruits sont actuellement en phase de grossissement et ne seront donc pas affectés par les piqûres de cet insecte qui a proliféré à la faveur de conditions climatiques propices à son développement. Afin d'éviter des pertes dans la production d'agrumes, un appel a été lancé, par cette même structure en

direction des agriculteurs concernés, à être vigilants et de surveiller régulièrement leurs vergers. Il a été, en outre, recommandé aux agrumiculteurs d'appliquer, dans les meilleurs délais, "un traitement chimique notamment contre les insectes adultes, dès la 3ème montée de sève et la coloration du fruit".

A.Z.

DSA TÉBESSA

Rencontre de formation sur la production de colza en faveur des agriculteurs

Une rencontre de formation autour de la filière de production du colza, à destination des agriculteurs de la wilaya de Tébessa, a été organisée, mercredi, à l'initiative de la direction des services agricoles (DSA) en coordination avec l'institut technique des grandes cultures (ITGC) sis à la commune d'El Khroub (Constantine). Cette initiative vise à sensibiliser, en premier lieu, les agriculteurs sur l'importance de s'orienter vers la culture du colza et le développement de cette filière agricole à travers la mobilisation et l'extension des superficies agricoles, a révélé à l'APS le directeur des services agricoles (DSA), Saïd Thameme. Le même responsable a évoqué l'importance d'élargir et de développer cette filière agricole, dans cette région frontalière, par l'information et la sensibilisation des agriculteurs sur la nécessité de cultiver le colza et l'extension de leurs surfaces, en insistant sur la nécessité de suivre l'itinéraire technique adopté pour la réussite de cette expérience. Le même intervenant a souligné que le secteur agricole dans la wilaya de Tébessa veille pour le lancement de la première expérience de la culture du colza, l'accompagnement et la formation des agriculteurs avant de réserver des espaces agricoles pour assurer la réussite et le développement de cette nouvelle filière agricole. Pour sa part, le président du Conseil interprofessionnel des plantes médicinales et aromatiques et de l'extraction d'huile à Tébessa, Ahmed Chergui a estimé que le colza fait partie des plantes les plus importantes pour l'extraction des huiles naturelles, riches en acides gras antioxydants.

P.A.

SOUK-AHRAS

Le transport universitaire renforcé par une nouvelle ligne ferroviaire

Le service des transports universitaires de la wilaya de Souk-Ahras a été renforcé hier par l'ouverture d'une nouvelle ligne de transport via la voie ferrée au profit des étudiants de l'université Mohamed Chérif Messadidia. Cette ligne reliant la gare ferroviaire de Souk-Ahras à la station de la résidence universitaire "El Meris4", dispose de quatre wagons d'une capacité de 100 sièges pour le seul wagon avec

une limitation de la capacité à 50 sièges en application des mesures préventives contre la Covid-19, selon les explications fournies au chef de l'exécutif local, Lounès Bouzegza qui a donné le coup d'envoi de cette nouvelle ligne au profit des étudiants de l'université. Le tracé de ce train s'étend sur 4 km à effectuer en 10 minutes seulement, et le tarif d'abonnement des étudiants à ce moyen de transport a été fixé à 135 DA/an, selon les informations communiquées à cette

occasion. Cette nouvelle ligne ferroviaire constitue un "acquis" et un "plus" pour cette wilaya frontalière, a estimé le chef de l'exécutif local, mettant en avant l'impact de cette ligne sur l'amélioration des conditions de déplacement des étudiants en attendant, l'extension du tracé vers d'autres régions et stations. Les autorités locales ont aussi inspecté la résidence universitaire "Mohamed Ben Khelilani" de cette même université qui s'est renforcée par de nouvelles infra-

structures à l'instar d'une salle omnisports, en plus de l'inspection des travaux de réalisation de 8 000 places pédagogiques au profit des étudiants de l'université Mohamed Chérif Messadidia. In situ, le chef de l'exécutif local a insisté sur l'urgence d'intensifier les efforts et de lever toutes les réserves pour permettre la réception de ce projet devant renforcer le secteur local de l'enseignement supérieur.

K.L.

TLEMCEM

La campagne labours-semailles cible une superficie céréalière de plus de 176.000 hectares

La campagne labours-semailles dans la wilaya de Tlemcen cible une superficie globale céréalière de 176 500 hectares au titre de l'année agricole 2021-2022, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA). Ainsi, 58 000 ha sont réservés au blé dur, 25 600 hectares au blé tendre, 88 400 ha à l'orge et 4 500 ha à l'avoine, a-t-on détaillé de même source, soulignant que la campagne labours-semailles a débuté de "manière timide" dans la perspective d'une amélioration, au mois de novembre prochain, coïncidant avec l'arrivée des pluies. Une importante quantité de 90 000 quintaux de semences sera

réservée à cette campagne, répartie sur les points de vente publics et privés, aux côtés des coopératives de céréales et légumes secs (CCLGS) de Tlemcen qui effectuent actuellement une opération de traitement des semences pour les mettre à la disposition des agriculteurs, a-t-on indiqué, signalant que des instructions ont été données aux responsables de la CCLGS pour accélérer la remise d'autorisations aux agriculteurs pour l'acquisition des engrais nécessaires. Par ailleurs, il a été procédé à l'ouverture de cinq nouveaux guichets dans les communes de Tlemcen, Nedroma, Remchi, Maghnia et Ouled Mimoun pour diminuer la pression

sur le guichet unique existant au niveau de la CCLGS du chef-lieu de Wilaya, ouvert depuis début août dernier, afin de permettre aux agriculteurs de déposer leurs dossiers pour accéder au crédit "Rifig", a-t-on indiqué. Pour réussir la campagne labours-semailles, la DSA de Tlemcen a procédé, a-t-on indiqué de même source, à l'organisation d'une rencontre d'évaluation pour connaître les insuffisances et trouver les solutions aux obstacles auxquels sont confrontés les agriculteurs notamment ceux liés au fonçage des puits et à l'extension des terres irriguées en utilisant la technique d'irrigation d'appoint et ce, en se basant sur les dernières instructions ministérielles.

Installation du président et du procureur général près la Cour de Souk-Ahras

Le président près la Cour de justice de Souk-Ahras, M. Mabrouk Mokadem, et le procureur général près la même Cour, M. Moncef Benbelkacem, ont été installés mardi dans leurs nouvelles fonctions dans le cadre du mouvement partiel opéré par le Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune dans le corps de la magistrature. Le Procureur général près la Cour suprême, Madjid Abderrahim, représentant du ministre de la Justice, "se concentrera au travers le renouvellement de toutes les institutions de l'Etat, conformément aux exigences de la conjoncture et aux engagements du président de la République, Abdel-

madjid Tebboune" M. Abderrahim a indiqué que le mouvement dans le corps de la magistrature decade par le président de la République s'inscrit également "dans le cadre des efforts déployés pour répondre aux revendications du peuple véhiculées par le Hirak portant essentiellement sur le recours aux élites réputées pour leur compétence, leur intégrité et leur engagement et sur la promotion de l'autorité judiciaire, notamment en matière de lutte contre la corruption et les fléaux sociaux, dans toutes les formes, pour rétablir la confiance dans la société".

majid Tebboune" M. Abderrahim a indiqué que le mouvement dans le corps de la magistrature decade par le président de la République s'inscrit également "dans le cadre des efforts déployés pour répondre aux revendications du peuple véhiculées par le Hirak portant essentiellement sur le recours aux élites réputées pour leur compétence, leur intégrité et leur engagement et sur la promotion de l'autorité judiciaire, notamment en matière de lutte contre la corruption et les fléaux sociaux, dans toutes les formes, pour rétablir la confiance dans la société".

Tribunal administratif de Boumerdes

Installation du président et du commissaire d'Etat

Le nouveau président du tribunal administratif de Boumerdes Gaïdi Saïd et le commissaire d'Etat près la même institution judiciaire, Amrani Kamel, nommés à ces postes dans le cadre du mouvement partiel dans le corps de la justice opéré par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, ont été installés, hier. La présidence du Conseil d'Etat, Mme Farida Benyahia, représentante du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, qui a présidé cette cérémonie d'installation qui s'est déroulée en présence des autorités locales civiles et militaires et de représentants de la société civile, a souligné que ce mouvement partiel rentre dans le cadre de la "valorisation des compétences sur lesquelles s'appuie l'institution judiciaire pour concrétiser les objectifs de consécration de l'Etat de droit".

Faisant lecture du message du ministre de la Justice Garde des Sceaux, Mme Benyahia a ajouté que ce mouvement partiel a été opéré dans le but de concrétiser les objectifs attendus dans cette spécialité judiciaire (tribunal administratif). Elle a insisté à ce propos sur l'importance de "renouveler, de développer et d'améliorer la performance du système judiciaire pour renforcer la confiance entre le citoyen et l'institution judiciaire, en phase avec le dynamisme que vit la société dans divers domaines". Ce mouvement partiel, a-t-elle ajouté,

rentre dans le cadre de l'amélioration et du développement des performances du tribunal administratif afin de répondre à l'attente des citoyens qui aspirent au respect des droits et libertés, à l'application rigoureuse des lois de la République en toute impartialité et neutralité, à la lutte contre la corruption et à la protection des biens de l'Etat". La présidente du Conseil d'Etat a en outre, mis en exergue la nécessité de "fournir plus d'efforts pour promouvoir le secteur, notamment concernant le rapprochement des services de la justice des citoyens, de veiller à améliorer les prestations de manière constante dans le cadre de la loi en vigueur".

Boumerdes : Déclenchement de plusieurs incendies dans les forêts de Beni Anrane et de Tidjelabine.

Plusieurs départs de feux ont été enregistrés, hier soir dans la région montagneuse de Beni Anrane avant de se propager vers la commune voisine de Tidjelabine (à l'est de la wilaya), a-t-on appris de la direction locale de la protection civile qui a mobilisé tous ses moyens humains et matériels pour leur extinction. Le chargé de communication de cette institution, le lieutenant Hocine Bouchachia, a indiqué à l'APS que ces incendies qui se sont déclarés vers 18h, ont impliqués sept personnes qui ont inhalé de la fumée et qui ont été prises en charge par les agents de la protection civile, a-t-il dit, soulignant qu'elles sont hors de danger. Ce même responsable a ajouté qu'aucune perte matérielle significative n'a été enregistrée, à l'exception de quelques anciennes habitations abandonnées. La même source a expliqué que ces incendies, qui ont touché la partie orientale de la population, sont partis, notamment, des zones de Souika et Ghaziboum dans la montagneuse de la commune de Beni Anrane, avant de se propager, sous l'effet du vent vers d'autres zones voisines dont El Merayel et Beni Fouad dans la localité de Tidjelabine. Les services de la protection civile ont mobilisé tous les moyens humains et matériels pour l'extinction de ces incendies. Des unités d'intervention des wilayas voisines ont été, en outre dépêchées à Boumerdes pour participer à ces opérations de lutte contre ces feux qui se sont vite propagés à cause du vent et de la chaleur intense, a indiqué le lieutenant Bouchachia. A. AMINE

Relizane : Installation du président du tribunal administratif et du commissaire d'Etat de cette instance

Le président du tribunal administratif de Relizane et le commissaire d'Etat de cette instance, respectivement Hamed Hafé et Khelil Belmeliani, ont été installés dans leurs fonctions dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République Abdelmadjid Tebboune dans le corps des présidents et des commissaires d'Etat des tribunaux administratifs. La cérémonie d'installation, qui a eu lieu au tribunal administratif de Relizane, a été présidée par Bouabdallah Hacem, représentant du ministre de la Justice, Garde des Sceaux, en présence des autorités locales civiles et sécuritaires, ainsi que des représentants du corps de la magistrature de la wilaya. Le représentant du ministre de la Justice, Garde des Sceaux a souligné que cette opération d'installation vient en application du mouvement partiel opéré par le président de la République, président du Conseil suprême de la magistrature, dans le corps des présidents et des commissaires d'Etat des tribunaux administratifs, en parallèle avec le mouvement opéré dans le corps des présidents des cours et des procureurs généraux. Le même responsable a ajouté que ce mouvement s'inscrit dans le cadre de l'amélioration continue du travail de la justice administrative et du développement de ses moyens et méthodes pour l'élever au niveau des aspirations du peuple algérien. La spécificité de la justice administrative réside en son renouvellement et en ses efforts constants selon le développement de la société, mais aussi dans la dynamique et le changement de ses institutions", a ajouté M. Bouabdallah. M.L.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le président Saïed dénonce "Une mafia qui gouverne la Tunisie"

Le président tunisien Kais Saïed a affirmé hier que son pays était "gouverné par une mafia" en s'en prenant à des responsables politiques qu'il accuse de corruption et d'affirmer vouloir combattre en s'arrogeant les pleins pouvoirs en juillet. "C'est un État à deux régimes, un régime

apparent, celui des institutions, et un régime réel, celui de la mafia qui gouverne la Tunisie", a déclaré M. Saïed en recevant des juristes, selon une vidéo publiée sur la page Facebook de la présidence. "Je ne dialogue pas avec les voleurs", a-t-il ajouté. Le 25 juillet, M. Saïed a limogé le Premier ministre, suspendu les ac-

tivités du Parlement et s'est arrogé ainsi le pouvoir judiciaire, pour un mois renouvelable avant de prolonger ces mesures le 24 août, "jusqu'à nouvel ordre". Il a annoncé ce weekend la nomination "dans les plus brefs délais" d'un nouveau gouvernement et évoqué une réforme à venir de la Constitution.

INTERNET SPATIAL :

Lancement de 34 nouveaux satellites britanniques

Un fournisseur britannique, opéré par l'entreprise Aranespace, a lancé hier 34 nouveaux satellites de l'opérateur britannique OneWeb, qui déploie une constellation pour fournir un internet haut débit partout dans le monde. La flotte a décollé à 18h07 GMT du commanderie de Baikonour, au Kazakhstan, selon des images diffusées en direct par l'agence spatiale russe Roscosmos. "Le lancement s'est déroulé norma-

lement", a commenté son directeur, David Reynolds, via le magazine Telegraph. Il s'agit du sixième lancement de satellites OneWeb cette année, trois semaines après celui du 23 août. Au total, 322 satellites seront déployés en orbite pour cette constellation OneWeb, d'initiative gouvernement britannique avec l'indien Bharti, pour un internet mondial opérationnel fin 2022 grâce à un réseau de 650 satellites. En vertu d'un contrat avec l'européen

Arianespace confirmé en septembre 2020, 16 tiers de Soyuz sont prévus entre décembre 2020 et fin 2022 pour achever le réseau. Plusieurs projets en vue de mettre en place des constellations, fournissant, de l'espace, un internet global sont en cours de réalisation. Le milliardaire américain Elon Musk, patron de la société spatiale SpaceX, a déjà mis en orbite à cette fin plus de 1.500 satellites pour créer le réseau Starlink. **L.M**

Première plainte contre l'obligation Vaccinale décrétée par Biden

Les sénateurs d'Arizona, État dirigé par un gouvernement républicain, ont annoncé hier avoir déposé la première plainte contre la décision du président démocrate Joe Biden de rendre la vaccination anti-Covid obligatoire pour les deux tiers des salariés américains. "Le gouvernement Biden brise une nouvelle loi sur les lois et notre jurisprudence pour promouvoir ses idées radicales", a déclaré le procureur général de

l'État, Mark Brnovich, cité dans un communiqué. Selon lui, le président viole les libertés individuelles, le fédéralisme ainsi que la séparation des pouvoirs et se comporte comme "un roi". Mais dans sa plainte, qui vise Joe Biden et plusieurs membres de son gouvernement, prend un autre angle d'attaque : Mark Brnovich leur reproche d'imposer la vaccination aux Américains mais pas aux immigrants entrés illégalement aux

États-Unis, en rupture selon lui avec le principe d'égalité devant la loi. Les autres questions "font l'objet d'autres plaintes (...) mais ont aussi trait à la discrimination constitutionnelle contre des citoyens américains, des résidents légaux et des étrangers en situation irrégulière travaillant aux États-Unis - ont mis en jeu leur vie et leur liberté", selon le document transmis à un tribunal fédéral. **M.J.**

Parité pour les finalistes du prestigieux Booker Prize

Trois hommes et trois femmes, dont la primo-américaine Patricia Lockwood, ont été sélectionnés en finale du Booker Prize, prestigieux prix littéraire britannique qui sera remis le 3 novembre, à commencer par le jury Patricia Lockwood, en lice pour "No One is Talking About This", qui met la tragédie d'une vie face à "l'absurdité" des réseaux sociaux. Une liste à deux autres auteurs américains, Richard Powers ("Bewilderment", dans lequel un anthropologiste s'échappe vers des mondes fantastiques alors qu'il aide son fils porteur d'un Magpie Sleeps ("Great Circle", qui explore les lueurs dans les parcs entrelacés d'une vision du XXIe siècle et une star de Hollywood du XXIe siècle) Le Sud-africain Darren Gargat ("The Promise", consacré au déclin d'une famille blanche

dans le Pretoria post-apocalyptique) et en finale pour la troisième fois, Richard Powers pour la deuxième fois. Les autres finalistes sont l'écrivain écossais Anne Appleton ("A Passage North", qui évoque l'immigration et son lien avec la guerre civile au Sri Lanka), la Britannico-Somalienne Nadia Mohamed ("The Furthest Shore", sur un Somalien récemment converti à l'islam) et la romane d'une femme au Pays de Galles en 1952. Ces six ouvrages ont été sélectionnés par les cinq jurés parmi 150 romans publiés au Royaume-Uni ou en Irlande entre le 1er octobre 2020 et le 30 septembre 2021, sélection qui avait été réduite à 13 ouvrages fin juillet. Avec tant de livres intelligents et ambitieux devant nous, les jurés seront engagés dans de riches discussions non seulement à propos des qualités de chaque titre, mais

celles de l'héritage de la fiction elle-même", a déclaré dans un communiqué le président du jury, l'écrivain Maya Jaggi. "Passer à la suite pour notre époque, ces romans partagent un intérêt pour la manière dont les individus sont à la fois animés et contraints par des forces plus grandes qu'eux", a-t-elle ajouté. L'auteur britannique d'origine japonaise Kazuo Ishiguro ("Klara and the Sun"), 66 ans et lauréat du Booker Prize en 1989 et du Nobel de la littérature en 2017, s'en revanche pas été sélectionné pour la finale. Un dernier, le prix avait été attribué à l'écrivain Douglas Stuart pour son premier roman "Shuggie Bain", qui se déroule dans une famille de la classe ouvrière à Glasgow luttant contre l'alcoolisme et la pauvreté dans les années 1980. **A.Z.**

Ouganda/Covid-19 :

Le gouvernement appelle au calme après la fermeture des écoles

Le gouvernement ougandais a appelé, hier soir, au calme alors que les écoles du pays sont toujours fermées en raison de la pandémie du nouveau coronavirus. "Une réouverture sans vaccination suffisante des enseignants et des élèves sera à contre-productive", a-t-il justifié le ministre de l'Éducation et des Sports

Yusef Mubveni dans un communiqué. Si des élèves venaient à être infectés dans les écoles du pays, qui comptent 15 millions d'élèves, leurs enseignants seraient également en danger. Mme Mubveni a appelé à la patience et à l'humour et au gouvernement continu de vacciner les enseignants, les élèves et les

populations vulnérables afin de créer un état de sécurité pour l'ensemble de la population. L'Ouganda a fermé le 6 juin dernier les écoles et les établissements d'enseignement supérieur après avoir enregistré un grand nombre de cas d'infection. **M.J.**

Le point de l'actualité internationale

NEW YORK

Quatorze membres présumés de la mafia new-yorkaise, dont un vieux boss et son lieutenant octogénaires, ont été inculpés mardi par la justice américaine, accusés d'avoir infiltré un syndicat comme aux grandes heures de la mafia, qui reste active bien qu'amoindrie.

LA HAYE

L'Union européenne et la France ont lancé mardi à La Haye un projet de 1,8 milliard de dollars pour atténuer l'impact du changement climatique sur les zones côtières du centre de l'île.

CONAKRY

Les militaires qui ont pris le pouvoir en Guinée ont ouvert mardi quatre jours de consultations pour se mettre d'accord sur le contenu d'une transition censée ramener les civils à la tête du pays, à une date encore incertaine.

BOGOTÁ

Le gouvernement colombien a adopté mardi une réforme fiscale, à l'origine de violentes manifestations au printemps 2021, mais désormais les protestations pour épargner la classe moyenne et affaiblir son ambition sociale envers les plus vulnérables.

NEW YORK

Les prix du pétrole se sont stabilisés mardi à leur plus haut niveau depuis près d'un mois et demi, après une perturbation de la production aux États-Unis en pleine saison des ouragans.

TACHKENT

Les États-Unis ont annoncé mardi avoir évacué près de 500

"militaires et civils" afghans d'Ouzbékistan, pays qui ne compte plus de réfugiés ayant fui les talibans selon son gouvernement.

TUNIS

Le président tunisien Kais Saïed a affirmé mardi que son pays était "gouverné par une mafia" en s'en prenant à des responsables politiques qu'il accuse de corruption et d'affirmer vouloir combattre en s'arrogeant les pleins pouvoirs en juillet.

LA HAYE

Les Pays-Bas ont annoncé mardi un allègement des restrictions liées à la pandémie de Covid-19, dont la fin de la distanciation sociale, et la mise en place d'un "pass Covid" pour entrer dans les bars, les restaurants et les festivals.

WASHINGTON

La police fédérale américaine ne pourra plus, sauf exception, procéder à des prises d'otages ou à des interventions sans d'armement, deux pratiques très décriées, a annoncé, mardi, le ministre de la Justice.

WASHINGTON

Des sénateurs démocrates américains ont défilé mardi la mise en œuvre "détachement défectueux" du retrait d'Afghanistan par le gouvernement de Joe Biden, lors d'une audition du chef de la diplomatie Antony Blinken, déjà confronté aux vives critiques des républicains.

A.A.

Les États-Unis ont évacué 500 Afghans d'Ouzbékistan

Les États-Unis ont annoncé hier avoir évacué près de 500 "militaires et civils" afghans d'Ouzbékistan, pays qui ne compte plus de réfugiés ayant fui les talibans selon son gouvernement. Un porte-parole de l'ambassade américaine a déclaré que les États-Unis avaient évacué 404 "militaires et civils" afghans depuis l'aéroport de Termez (sud) avec l'aide du gouvernement ouzbek. "L'évacuation a été achevée les 12-13 septembre", a-t-il précisé par téléphone. Le porte-parole du ministère ouzbek des Affaires étrangères, Yousef Kabouljanov, a confirmé mardi ces évacuations en déclarant au réseau privé Kan ak que "tous les réfugiés afghans avaient quitté le territoire de l'Ouzbékistan", mais sans préciser de chiffres. Un membre de l'ambassade américaine avait déclaré en août que quelque 1.500 Afghans avaient franchi clandestinement la frontière qui sépare ces deux pays après la prise de contrôle à la mi-août de la ville de Mazari-Sharif par les talibans, qui commencent à se frayer un chemin en direction de Kaboul.

10 CONSEILS POUR SA RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Si la reconversion était un conseil, il y a quelques années, elle aurait peut-être été encouragée, et souvent perçue comme un choix courageux.

Qu'est-ce qu'une reconversion professionnelle ?

D'après l'ANPE, la reconversion professionnelle vise à changer de voie, de métier ou de statut, par exemple en passant d'un statut « salarié » à un statut « entrepreneur ». Cette démarche peut être encadrée par différents organismes en France.

Selon une récente étude menée par NouvelleViePro, 85% des Français ont déjà pensé à prendre un tournant dans leur carrière et à se reconverter professionnellement, contre 9 Français sur 10 l'année 2018-2019.

Les personnes qui optent pour le changement de carrière sont souvent insatis de leur profession actuelle, ne sentent pas dans leur environnement de travail, cherchent un autre sens à leur carrière ou ont envie d'évoluer dans un autre secteur professionnel.

De fait, 69% des reconvertis interrogés se disent plus épanouis par l'exercice de la profession à laquelle ils se sont convertis. 26% d'entre eux gagnent plus d'argent, mais ce n'est pas le but de leur reconversion, le principe étant surtout de se sentir plus heureux dans leur vie professionnelle et personnelle.

10 conseils pour réussir sa reconversion professionnelle

Se poser les bonnes questions

Avant tout, il est important de prendre le temps de réfléchir à un tel projet, et de savoir quel chemin on a fait pour vous, et surtout si c'est simplement une envie passagère ou un projet sérieux.

Faire un projet d'atout des lieux

Avant de réaliser vos démarches, il est utile de noter ses forces, ses mo-



tivations et valeurs, pour savoir vers quel métier se diriger.

S'informer sur la faisabilité de son projet

Faire des recherches sur son futur métier pour aider à cerner les zones et à pointer les bonnes décisions dans sa reconversion professionnelle. Quelle législation ? Comment se financer et s'auto-financer ? Comment s'organiser si j'ai une famille à charge ?

Prévoir un plan B

Si l'on a prévu que le projet souhaité soit réalisable, prévoir une alternative aide à être plus serein face au décalage. Par exemple, il se peut que le moment choisi pour monter sa boîte ne soit pas idéal. Dans ce cas, la plan B peut être de décliner la création de son entreprise.

Se entourer de ses proches

La vision de vos proches concernant votre

projet peut vous motiver davantage. Le plus important est de toujours croire en votre projet, en gardant en tête que les regards extérieurs peuvent constituer un obstacle et vous aider à prendre des décisions d'orientation.

Interroger des professionnels qui se sont lancés.

Le réseau et l'entraide sont de plus en plus un changement de carrière, rien ne coûte de demander à des actifs qui se sont lancés et ont réussi ou qui ont créé leur entreprise. Cela peut aider à affiner son projet encore plus.

S'entourer de conseillers

Pour mieux orienter les démarches à entreprendre, demander à des conseillers ou coachs en reconversion professionnelle peut s'avérer utile et faciliter la tâche, surtout si vous avez rapidement besoin de conseils.

Se financer

En France, il existe des organismes qui peu-

vent aider financièrement et accompagner les démarches de reconversion professionnelle, tels que le Conseil Individuel de Formation (CIF) ou le Compte Personnel de Formation (CPF).

Se former

Évidemment, il est essentiel de bien se former afin de réussir à bien son projet, et différentes formations existent pour acquérir de nouvelles compétences ou les affiner : université, IUT, école de commerce (même à distance) ou formations professionnelles si vous avez déjà une expérience professionnelle.

S'organiser

La clé de la réussite, c'est avant tout une organisation impeccable. Il est difficile d'y arriver si on manque d'organisation et d'ordre dans son quotidien. Se constituer un planning ou une bonne méthode d'appréhension du temps, c'est comme on dit, l'avenir appartient à ceux qui se l'ont fait.

Animer, motiver et diriger une équipe

Dans le contexte actuel qui a contraint de nombreux managers à diriger leur équipe à distance, il a fallu trouver un nouvel équilibre et développer une écoute bienveillante pour permettre aux collaborateurs de ne pas être envahis par le stress ambiant. Pour manager une équipe, il ne s'agit pas d'être le meilleur d'un groupe, mais de savoir tirer parti de la somme de compétences à disposition. Même si votre équipe n'est pas parfaite, il n'est pas question de construire une équipe de choc mais un collectif de talents. Plus les compétences sont variées, plus le groupe sera performant. Pour sa dernière édition, le Baromètre Décision MIPF, une initiative de l'ANPE, a relevé les frontières avec un dispositif inédit par son ampleur : 3 319 salariés interrogés en Allemagne, en France et au Royaume-Uni, pour comparer les modes de décision et les qualités attendues des managers dans ces trois pays. Dis-moi comment tu décides, et je te dirai quel manager tu es : c'est un système d'analyse qui a permis de constater que les qualités attendues pour un manager sont l'écoute et le collectif.

Quelques conseils Favoriser la confiance et l'ho-

mogénéité

Plus qu'un chef, vous devez être un coach pour vos collaborateurs. L'écoute doit être individuelle mais aussi collective. La communication et l'autonomie. Cela vous demandera peut-être un décalage de temps, un appui initial important, mais les compétences se développent. Manager en donnant du sens à l'action de chacun est important : vos collaborateurs s'impliqueront davantage si vous leur montrez combien ils contribuent positivement au projet d'entreprise.

Une écoute active

Une bonne écoute vous permettra de comprendre les besoins de votre équipe, de constater dans lequel d'entre eux l'entreprise, les attentes des clients et des objectifs stratégiques. Le développement de votre entreprise permettra, dans le cas d'une interview par exemple, de savoir poser les bonnes questions. Vous pourrez adapter le système des « questions clés » qui consiste à reprendre les propos de l'interlocuteur pour l'inciter à développer sa pensée, mais l'art de la rhétorique est la bienvenue pour obtenir les réponses souhaitées.

Donner le chemin et aller droit vers la réussite

Si vous ne voulez pas voir les membres de votre équipe s'égarer dans un labyrinthe de projets à long terme ou une série d'écarts à franchir. Plutôt que d'imposer votre méthode à vos collaborateurs et d'établir une liste de tâches à effectuer, définissez un ensemble d'objectifs que chacun prendra individuellement en charge. Pour obtenir les résultats escomptés, votre objectif doit être suffisamment précis et concret mais également réalisable, permettant ainsi de contrôler son avancement. Lors de sa présentation à vos collaborateurs, l'ambition de votre projet doit être stimulante, une que l'ampleur de la tâche soit décourageante. Soyez réaliste et n'allez pas au-delà des compétences ou des attributions des collaborateurs.

Gérer les conflits

Difficile de travailler lorsque l'ambiance est tendue (ça va plier ?). Il est de votre ressort de gérer les conflits entre vos collaborateurs qui ne s'entendent pas. Allez-vous médier et mettez-vous à l'écoute de vos collaborateurs pour un meilleur avenir de votre équipe. C'est

malheureusement, peut-être, la seule façon d'avoir des résultats satisfaisants sur le travail collectif en se trouvant par une baisse de la productivité, l'absence de communication et une succession d'erreurs. Il ne s'agit pas de jouer au maître d'école et de frapper des coups de règle sur les doigts de vos collaborateurs (oui, même si vous en avez envie ?) mais de mettre en garde l'ambiance de l'équipe contre la dégradation du climat de travail. Un conseil, responsabilisez-les !

Donner le sens

Le dernier bilan de votre entreprise montre une progression relative mais satisfaisante. Ne trinquiez pas tout de suite, dites-le ! Vous avez un droit que l'écouter vos collaborateurs sur le pas de la porte suffit. Cependant, pour être entendu et reconnu comme un manager, une félicitation doit être explicite. Il faut reconnaître le rôle des collaborateurs dans cette réussite. Ne laissez pas d'être un long et bon discours ; la « félicitation méritée », bien formulée, sera très appréciée. Comme vous le constatez, vous êtes loin d'être le « chef » et la direction d'une équipe est loin d'être une partie de plaisir. Sachez motiver vos troupes tout en dirigeant le groupe.

BATNA

Le DG de la CNAC préside une cérémonie en l'honneur de la championne paralympique Mounia Gasmi



Le directeur général DG de la Casse nationale d'assurance chômage (CNAC) Mohamed Ouaguenoui a présidé hier soir au siège de la CNAC de Batna une cérémonie en l'honneur de l'athlète Mounia Gasmi qui s'est adjugé la médaille de bronze aux jeux paralympiques (Tokyo 2020), fonctionnaire dans cette agence. Au cours de la cérémonie à laquelle ont assisté le chef de l'établissement local,

Toufik Mechoul, des cadres de la CNAC et des invités, M. Ouaguenoui a mis en valeur la professionnalisme de l'athlète considérant que l'hommage réservé à Mounia Gasmi qui a décroché la médaille de bronze, est "une reconnaissance à tous les champions de l'Algérie parmi les personnes aux besoins spécifiques qui sont parvenues à briser le drapeau national dans le ciel de Tokyo". Il s'agit là d'un message à tous les jeunes algériens pour lever le défi et atteindre les objectifs, a ajouté le même res-

ponsable, affirmant "qu'il ne ménage pas un effort de concert avec les autorités et la tutelle pour donner à l'athlète Gasmi les moyens nécessaires dans le milieu professionnel ou dans le domaine sportif pour réaliser davantage de prouesses et ce en application des instructions du ministre de tutelle". Le DG de la CNAC a annoncé à cette occasion, une promotion professionnelle au profit de l'athlète paralympique en plus d'un lot de cadeaux dans une ambiance émouvante.

JEUX OLYMPIQUES 2020

Contrôle positif confirmé pour Chijindu Ujah, médaillé d'argent à Tokyo

Le sprinteur britannique, testé positif à plusieurs reprises ces dernières semaines, après sa médaille d'argent sur le 4x100m des Jeux de Tokyo, a vu l'échantillon B de son premier test confirmé positif à l'Agence internationale de contrôle antidopage (ITA). Le cas Ujah sera prochainement étalé par le Tribunal arbitral du sport (TAS), selon l'ITA. En outre, un test antidopage

avait révélé la présence d'un stéroïde (pour la prise de masse musculaire) et de S-23 (similaire et prise de masse) dans les analyses de Chijindu Ujah. Comme le veut la procédure, un second test a été réalisé, cette fois sur un deuxième échantillon issu du même prélèvement. Il s'est une nouvelle fois avéré positif. Suspendu provisoirement le mois dernier, Ujah devra attendre le verdict du TAS pour connaître

sa sanction définitive. "L'association antidopage du TAS va étudier la découverte d'une infraction aux règles antidopage, et l'éventuelle disqualification du relais 4x100m britannique", précise le communiqué de l'ITA. En cas de confirmation de cette sanction par le TAS, le Canada, 3e du relais, récupérerait la médaille d'argent, alors que la Chine, 4e sur la ligne, passerait du bronze.

ATHLÉTISME

Niyonsaba bat le record du monde 2000 m

La Burundaise Francine Niyonsaba a battu le record du monde du 2000 m en 5 min 21 sec 56, hier lors du meeting de Zagreb. Niyonsaba, athlète hyperandrogène qui a été obligée de débasser le 800 m, sa distance de prédilection, en vertu du règlement de la Fédération internationale, améliore de plus de deux secondes le chrono réalisé en

2017 par l'Éthiopienne Genzebe Dibaba (5 min 23 sec 75). Même si le 2000 m n'est pas une épreuve disputée durant les grands Championnats, Niyonsaba (28 ans) s'installe plus que jamais avec cet exploit comme une valeur sûre du demi-fond. Depuis sa conversion sur les distances longues, l'athlète détentrice du 800 m aux JO de Rio en 2016 ne change en

effet les coups d'éclat. Cinquième du 10 000 aux Jeux Olympiques de Tokyo, elle est devenue le 28 août à Paris la 5e performeuse de l'histoire sur 3000 m avant de dominer à deux reprises sur 5000 m, à Bruxelles et à Zurich, la vice-championne olympique et double championne du monde (2017, 2019) kenyane Hellen Obiri.

VOLLEYBALL/ CAN-2021 (MESSIEURS)

La Tunisie sacrée pour la 3e fois de suite

La sélection tunisienne de volleyball a conservé son titre de champion d'Afrique des nations de volleyball (Seniors Messieurs), après avoir battu son homologue camerounaise par trois sets à un, en finale disputée hier soir à Kigali (Rwanda). Les Tunisiens avaient perdu le premier set 16-25, avant de

renverser la vapeur et s'imposer 25-21, 25-21 et 25-16. C'est la troisième victoire d'affilée des Aigles de Carthage et leur 11ème titre après ceux décrochés en 1967, 1971, 1979, 1987, 1993, 1997, 1999, 2003, 2017, 2019, et 2021. La Tunisie s'était qualifiée tardivement en finale, en battant l'Égypte par trois sets à un (25-19, 16-25, 25-14 et 25-

21) tandis que le Cameroun a éliminé le Maroc par trois manches à deux (15/25-25/22-25/21-17/25-15/13). Les deux équipes sont qualifiées pour le Mondial 2022 en Russie. En match de classement, l'Égypte a pris la troisième place en s'imposant devant le Maroc par trois sets à un (23/25-28/26-25/21-25/18).

JEUX PARALYMPIQUES 2020

La Radio nationale distingue les champions d'Algérie

La Radio algérienne a distingué, hier au Centre culturel Aoua Messaoudi à Alger, les athlètes paralympiques médaillés aux olympiques de Tokyo-2020, une occasion où un cadre opérationnel a été mis en place pour bénéficier de leurs expériences et connaissances dans l'analyse sportive. Le directeur de la Radio, Mohamed Baghda, a félicité les champions d'Algérie qui ont brisé tant les cordons nationaux à Tokyo et fait entrer la joie dans les cœurs des Algériens grâce à leur volonté et détermination durant leur aventure paralympique, leur souhaitant davantage de succès et de réussite dans les prochaines échéances sportives dont les jeux paralympiques 2024 à Paris. Le même responsable a estimé que "cet hommage est un signe de reconnaissance aux réalisations des athlètes aux besoins spécifiques ayant honoré l'Algérie lors des Jeux internationaux au niveau continental ou mondial", ajoutant qu'il constituait également "une autre occasion pour confirmer la relation de coopération et de confiance qui a toujours lié la radio nationale avec toutes les équipes, clubs nationaux ou clubs régionaux, à nos champions et aux élites sportives de manière générale". En marge de la cérémonie de distinction, il a été procédé à la mise en place d'un cadre opérationnel sous forme de convention pour tirer profit des expériences et des connaissances des athlètes aux besoins spécifiques notamment en matière d'analyses à la radio et l'enrichissement des différents programmes et espaces sportifs permettant d'élargir la culture et la pratique du sport et l'enrichissement des valeurs éthiques, outre la sensibilisation". Le directeur général de la radio nationale a insisté sur le caractère pragmatique de la convention conclue aujourd'hui, avant d'ajouter "je crois que nous avons dûment honoré nos champions", en leur proposant une convention, valable une année, à compter du 1er octobre au vu de laquelle, chacun de ces 12 champions percevra un salaire mensuel important, en contrepartie de la mise à profit de son expérience mondiale, chacun dans sa spécialité, via les programmes de sensibilisation destinés aux jeunes sur les ondes de la radio nationale et ses différentes chaînes régionales. "Tous les médaillés (or, argent et bronze) sont concernés par cet accord et c'est le minimum que notre entreprise puisse offrir à ces champions, pour peu qu'ils soient satisfaits", a-t-il ajouté. Les athlètes ont validé l'initiative de conclusion de cette convention qui leur permettra de faire des analyses, à travers les différentes chaînes de la radio nationale, et de mettre à profit leur expérience nationale et internationale aussi bien dans leurs domaines de spécialité que dans les autres disciplines sportives". Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie en hommage aux athlètes ayant participé aux Jeux paralympiques de Tokyo et ayant décroché 12 médailles et battu des records africains et mondiaux. Le wali d'Alger, Youcef Cherif avait distingué, à son siège de la wilaya d'Alger, huit athlètes évoluant dans des clubs algériens ayant remporté 9 médailles aux Jeux paralympiques de Tokyo 2020. La sélection paralympique algérienne a glané un total de 12 médailles aux Jeux de Tokyo : 4 or, 4 argent et 4 bronze, avec en prime deux nouveaux records du monde sur les 67 qui ont été battus lors de cette édition nipponne. La sélection algérienne a terminé en 29e position dans le tableau final des médailles sur un total de 86 pays.

EURO-2021 DE VOLLEY

La Serbie passe en demi-finales

Les volleyeurs serbes, champions d'Europe en titre (2019) mais privés de Jeux olympiques à Tokyo ont été, ont validé leur billet pour les demi-finales de l'Euro-2021 en battant les Pays-Bas 3 sets à 0 (25-23, 25-20, 25-20), mardi en début de soirée à Gdansk (Pologne). Pour une place en finale, les équipiers d'Uroš Koraćević affrontent samedi à Katowice (Pologne) les vainqueurs du match entre l'Italie et l'Allemagne, dont le quart de finale est prévu mercredi (16h00) à Ostrava (République tchèque). Le deuxième quart de finale se programmera dans l'Égée. Les deux équipes de mardi se sont affrontées la Pologne, devenue championne pour le titre continental, à la Russie, vice-championne olympique avec une équipe renforcée par rapport à Tokyo, avec notamment les deux pointeurs des JO, Mikhaïl Mikhaïlov et Viktor Poloznev, absents.

Msemen farci à l'oeuf coulant

Un classique de la cuisine algérienne a vu une variante toute personnelle, j'ai nommé le msemen ou mchajeb farci à l'oeuf qui généralement est garni d'une délicieuse farce aux oignons et tomates. Chacun fait preuve de créativité en cuisine durant le Ramadan et ces crépés en sont dignes.

Temps de préparation : 30 minutes
Temps de cuisson : 30 minutes

Quels ingrédients pour msemen farci

- 1 filet d'huile d'olive
- 1 oignon moyen
- 2 tomates d'ail
- quelques feuilles de coriandre fraîche ciselée
- 300 gr de viande hachée (au

choix bœuf, poulet ou autre viande)

- Gingembre moulu : 1/2 cuillère à café
- Paprika : 1/2 cuillère à café
- 1/2 cuillère à thé de cumin
- Sel, poivre
- 1 Pomme de terre crue
- Coriandre fraîche et/ou persil frais ciselé
- Bœuf caroté
- Huile d'olive et quelques gouttes d'huile d'olive pour l'étalage de la pâte

Pour la pâte

- 250 gr de semoule fine extra de blé dur
- 150 gr de beurre fondu
- 6 gr de sel
- Eau selon absorption

Note :

La vidéo de la pâte sans pétrissage vous fera gagner du temps.

Étapes et Préparation de la recette

La première étape de la recette sans la préparation des feuilles de la pâte et vous dirige directement sur la vidéo explicative se trouvant sur ma chaîne YouTube. Il est donc nécessaire de préparer en avance les feuilles qui permettront de façonner ce msemen farci. Il faudra également laisser reposer les bords de pâte avant de les utiliser.

Préparer la garniture

- Faire suer dans une poêle avec un filet d'huile d'olive, l'oignon émincé, l'ail émincé ainsi que la coriandre fraîche ciselée.

- Puis ajouter la viande hachée, les épices et laisser cuire 5 minutes.
- Incorporer la coriandre et/ou persil haché et laisser refroidir à couvert.
- Faire cuire les pommes de terre et leur faire prendre une couleur jaune pâle.
- Préparer le reste des ingrédients de la farce, à savoir le fromage râpé, l'harissa ou tout autre sauce, et un œuf entier par crépe.

Comment façonner la crêpe farcie

- Sur un plan de travail huilé, étaler une première boule de pâte non cuite.
- Asperger légèrement de beurre clarifié et verser le bord supérieur et inférieure vers le centre pour se joindre et ainsi former un

- rectangle.
- Déposer une feuille ciselée au centre.
- La partie de viande hachée, pommes de terre râpées, fromage râpé, harissa et quelques feuilles de coriandre ciselée.
- Rabattre chaque côté pour entourer la farce et obtenir un carré.
- Il ne reste plus qu'à venir couvrir le carré obtenu avec les bords restant du rectangle.
- Huiler légèrement la surface du msemen et le déposer délicatement sur une plaque de cuisson à feu doux moyen.
- Faire cuire la première face brièvement, retourner et faire de même pour la seconde.
- A déguster chaude avec une salade mchajeb traditionnelle, c'est un régal.

Bon appétit

Tajine de boulettes de viande aux olives

Il y a plusieurs façon de préparer un tajine de boulettes de viande hachée ou boulettes kefta. La recette que je vous propose avec des olives violettes (arabes) est vraiment très facile et rapide à préparer. En 30 minutes le repas était prêt.

Ingrédients

- 400 gr de viande hachée
- 300 gr d'olives violettes
- 1 oignon
- 4 tomates d'ail
- 1/2 bouquet de persil plat et de coriandre
- Sel, poivre
- 1/2 cuillère à café de cumin
- 1/2 cuillère à thé de cannelle
- une demi cuillère à thé de curcuma
- 1/2 cuillère à thé de gingembre en poudre
- Huile d'olive
- 1 cuillère à café de sucre de datte

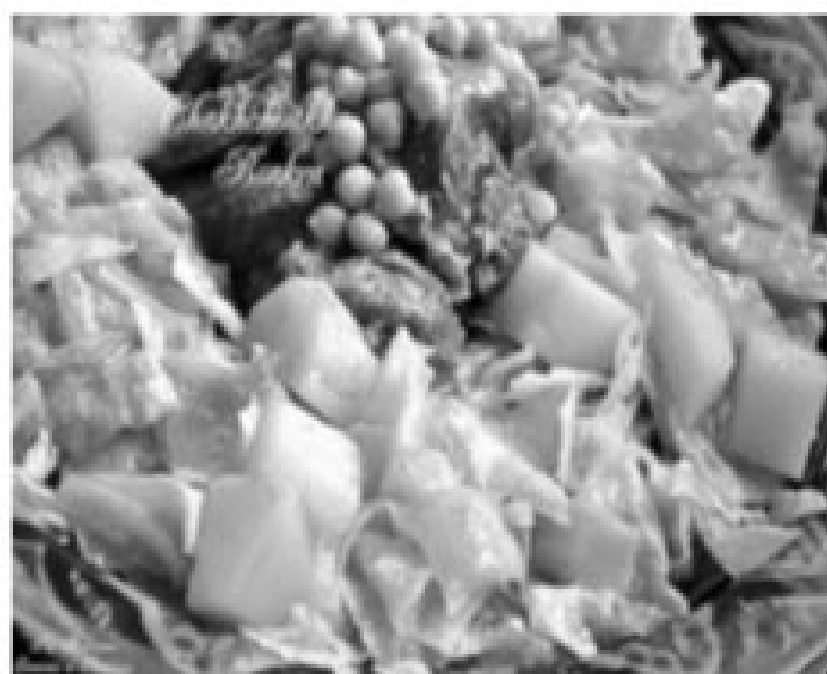
Préparation

- En premier lieu, préparer les boulettes de viande hachée kefta.
- Cuisiner le persil et la coriandre.
- Conserver en peu pour la décoration et ajouter le reste à la viande avec 3 tomates d'ail émincées, le curcuma, le gingembre, le sel, le poivre, 2 cuillères à soupe d'huile d'olive et mélanger bien le tout.
- Fagotter des boulettes de la taille d'un noix. Cuvée.

Préparation de la sauce

- Dans un faitout avec un filet d'huile d'olive, faire revenir l'oignon et l'ail émincés.
- Lorsque l'oignon est devenu transparent, ajouter 20 cl d'eau, la cannelle, le curcuma, poivre.
- Déposer les boulettes de viande puis couvrir et laisser cuire 10 minutes environ.
- Rabattre les boulettes de viande cuites du faitout.
- Mélanger la sauce de viande avec un peu d'eau et l'incorporer à la sauce qui va prendre une texture légèrement onctueuse.
- Après avoir égoutté et rincé les olives, les ajouter à la préparation.
- Réduire le feu et laisser mijoter 5 minutes.
- Si la sauce est trop épaisse alors mélanger à l'eau de l'eau.
- Goûter et rectifier l'assaisonnement avec le sel ou autres épices si nécessaire.
- Remettre les boulettes de viande dans la sauce.
- Passer de coriandre et persil ciselés.
- Couvrir et servir chaud.

CHAKHCHOUKHA DE BISKRA



Je vous propose donc la pâte connue, celle de Biskra. Un accident plus heureux qu'un désastre, en effet de préparer les feuilles de la pâte, bien que la cuisson.

C'est également une recette très simple à préparer pour la jeune mariée le lendemain des noces ainsi que d'autres occasions. Elle est alors agrémentée d'œufs durs, de patates d'œufs au beurre et décorée de branches et d'herbes. Comme tous plats festifs, on y retrouve les viandes (poulet, bœuf, mouton ou agneau), les pois chiches.

Ingrédients pour la Chakhchoukha de Biskra :

Pour la pâte

- 400 gr de semoule fine de blé dur
- 1 cuillère à café de sel
- Eau pour pétrir la pâte

Pour la sauce

- 1 kg de viande d'agneau ou 1 poulet découpé
- 2 carottes d'assaisonnement, à Biskra on n'en met pas
- 2 tomates de terre
- 1 bol de pois chiches trempés la veille
- 1 persil émincé
- 2 courgettes
- 4 tomates d'ail
- 1 grosse tomate fraîche pelée
- 1 branche de coriandre
- 2 cuillères à soupe de concentré de tomate
- 1 cuillère à soupe de sucre de datte
- Curry ou cannelle : 1 cuillère à soupe (facultatif selon les goûts)
- Paprika : 1 cuillère à soupe
- Sel et poivre
- 1 piment vert

Préparation de la pâte

- C'est exactement la même que pour les msemen.
- Faire des boules et laisser reposer 1/2 heure à 1 heure.
- Ensuite étaler avec de l'huile en feuille mince et couvrir une crépe ou plaque en fer.
- La feuille doit rester blanche et moelle. Superposer alors les feuilles les unes sur les autres et une fois cuites, les cuire d'un tiers.
- Couper en triangles en morceaux puis réserver (voir la vidéo) Préparation de la sauce
- Dans une marmite ou cocotte minute, faire revenir les oignons hachés ou coupés très finement dans l'huile d'olive avec les morceaux de viande ou poulet quelques minutes.
- Ajouter le sel, les pois chiches, les carottes, les épices et les tomates.
- Couvrir et laisser mijoter un peu. Ajouter

- l'équivalent d'environ 1 litre à 1,5 l d'eau bouillante et laisser cuire 20 minutes en fermant la marmite.
- Quand la viande est cuite. La retirer et mettre la pomme de terre coupée en deux ou entière selon sa taille et laisser cuire.
- En fin de cuisson, ajouter un peu de curry et de sucre d'ail dans la sauce et un piment vert qui va parfumer et épicer la sauce (facultatif).
- Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.
- Passer les feuilles coupées à la vapeur à l'aide du couvercle.
- Disposer les feuilles dans un saladier ou grand plat et verser généreusement la sauce.
- On décore avec les légumes, les pois chiches et la viande, de coriandre fraîche ciselée.
- Servir très chaud avec un plat de sauce à côté.

SALADE D'ORANGES À LA MAROCAINE

Pour mettre du soleil dans notre assiette, je vous propose une délicieuse Salade d'oranges à la cannelle parfumée à l'eau de fleur d'orange, des oranges typiques au Maroc que l'on retrouve également dans les pâtisseries marocaines ou orientales.

Temps de préparation : 15 minutes
Ingrédients pour 4 personnes

- 4 oranges
- un bâtonnet de cannelle ou cannelle en poudre

- 1 cuillère à café d'eau de fleur d'orange
- une cuillère à café sucre vanillé (facultatif)
- Quelques feuilles de menthe

Étapes de préparation

- Peler les oranges à vil afin que toute la partie blanche de l'orange soit retirée puis détailler en suprême les tranches en prenant soin de ne pas trop les abîmer (utiliser un couteau tranchant). Faire cette opération avec un plat en dessous pour

- recueillir le jus.
- Une fois terminé, couvrir les suprêmes d'oranges de film et réserver au frais.
- Avec le jus d'orange récupéré, ajouter le bâton de cannelle, l'eau de fleur d'orange, le sucre vanillé et la menthe fraîche.
- Couvrir et laisser au frais 1 heure.
- Au moment de servir, dresser les oranges dans des coupes ou assiettes à dessert et arroser de la marmelade d'oranges.
- Décorer avec de la cannelle. Servir et déguster très frais.



Le Monde

de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondealger.com

Jeudi 16 Septembre 2021 / N° 1186



Alger 31°
Oran 32° / Béchar 39°
Annaba 27° / Biskra 37°
Ghardaïa 38° / Tlemcen 33°
Djelfa 33° / Sétif 31°
Constantine 33° / Jijel 30°

UNE DÉLÉGATION DE L'APN PARTICIPE À UNE RÉUNION-DÉBAT VIRTUELLE SUR LA DÉMOCRATIE

Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) a pris part à une réunion-débat virtuelle sur la démocratie, hier, en visio-conférence, par l'Union interparlementaire (UIP), sur le thème: "La démocratie inversée de la révolution est-elle une crise?", a indiqué un communiqué de la Chambre basse du Parlement. La délégation est composée du vice-président de l'APN Mohamed Boudien, du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté, Mohamed Hami Degane, à l'initiative de la Journée internationale de la Démocratie, cette réunion-débat vise, entre autres, à "servir un débat sur le besoin d'entraide de nouvelles formes de démocratie", conclut le communiqué.

ESPAGNE

DEUX AMÉRICAINS MORTS EN ESCALADANT UNE FALAISE

Deux Américains ont trouvé la mort en escaladant une falaise sur l'île espagnole de Majorque, a annoncé la garde civile locale. Les corps des deux grimpeurs, âgés de 25 et 35 ans, ont été retrouvés hier flottant dans l'eau près de la grotte de Cuervo de los Cristos à l'est de l'île méditerranéenne, a indiqué une porte-parole de la Guardia civil. Ils s'étaient adossés à une forme d'escalade sans corde qui s'appuie uniquement sur la présence d'eau au pied des rochers escarpés pour éviter les risques de blessures dues aux chutes, comme sous le nom de deep-water solo ou psico-bloc. "Il semble qu'il y ait eu un déroulement et qu'ils soient tombés", a déclaré la porte-parole. Les services d'urgence se sont précipités sur les lieux après avoir été alertés par des navigateurs qui ont aperçu les corps gravement blessés des deux hommes flottant dans l'eau, a-t-elle ajouté. Le service de sauvetage maritime espagnol a récupéré leurs dépouilles, transportées ensuite au port voisin de Portocolom.

MONDIAL 2022 (QUALIF-4E JOURNÉE)

NIGER- ALGÉRIE LE 11 OCTOBRE À NIAMEY

Le match Niger-Algérie comptant pour la quatrième journée des qualifications pour le Mondial 2022 se déroulera le 11 octobre prochain au stade Général Seyni Kountché de Niamey, rapporte hier la presse locale. Selon la même source, la Confédération africaine de football a décidé d'accorder "une approbation temporaire" pour que le stade Général Seyni Kountché accueille les prochains matchs du Mondial. Le Niger accueille donc l'Algérie le 11e octobre pour la 4e journée des qualifications de la Coupe du monde 2022. Pour



rappel, le Niger avait accueilli le Burkina Faso (0-2) à Mamakoch hier de la première journée des qualifications du mondial qui car son stade n'était pas homologué par la CAF. A l'issue

de deux premières journées de qualifications, l'Algérie est le Burkina Faso occupant la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche (0 pt).

BADR

LANCEMENT DE L'ACTIVITÉ DE LA FINANCE ISLAMIQUE AUJOURD'HUI À JIJEL

La Banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR) lance ce jeudi l'activité de la finance islamique au niveau de son agence locale de Jijel (676), a indiqué l'institution financière publique nœ-créée dans un communiqué. "L'offre de banque est proposée à l'ensemble des ressortissants de la clientèle de la banque, particuliers, professionnels et entreprises. Il s'agit de produits conformes aux principes de la Charia islamique et certifiés par le Haut conseil islamique (HCI)", a précisé la même source. Ces produits sont répartis en deux catégories: l'une concerne les produits d'épargne et de placement de fonds, à travers le compte à terme islamique "Istisnawi", le compte courant islamique, le livret épargne islamique "Istisnawi" et "Istisnawi Fellah", en plus de livret épargne islamique "Achhal". Quant à la seconde catégorie, elle concerne les produits de financement, à savoir, Mourabahat matière première, Mourabahat exportation, Mourabahat travaux, Mourabahat Ghelati, Mourabahat matière première, Mourabahat production agricole, Mourabahat équipement professionnel ou encore Mourabahat matériel public.

VACCINS / COVID-19:

L'AFRIQUE 'LAISSÉE POUR COMPTE PAR LE RESTE DU MONDE'

L'Afrique, qui ne représente que 2% des plus de 5,7 milliards de doses de vaccins contre le nouveau coronavirus (COVID-19) administrées à travers le monde, est "laissée pour compte par le reste du monde", a estimé mardi le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, mettant en garde contre les inégalités vaccinales. L'objectif de l'OMS est de vacciner au moins 40% de la population de chaque pays d'ici la fin de cette année et 70% d'ici le milieu de l'année prochaine. Cependant, seuls deux pays en Afrique ont atteint l'objectif de 40%, soit le Nigeria le plus haut de toutes les régions, a indiqué le chef de l'ONU hier d'un point de presse en ligne. "Ce n'est pas parce que les pays africains n'ont pas la capacité ou l'expérience de déployer les vaccins contre la COVID-19. C'est parce qu'ils ont été laissés pour compte par le reste du monde", a-t-il dénoncé. L'année dernière, l'OMS et ses partenaires ont mis en place le mécanisme COVAX, initiative mondiale visant à assurer l'accès juste et équitable aux vaccins contre la COVID-19. A ce jour, elle a livré plus de 260 millions de doses de vaccins à 141 pays. Or, le mécanisme COVAX a également dû faire face à plusieurs défis qui, selon l'OMS, ont été entraînés par le fait que les fabricants ont accordé la priorité aux accords bilatéraux et que de nombreux pays à revenu élevé ont contourné l'approvisionnement mondial en vaccins. Selon John Nkangason, directeur du



Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique), qui a également assisté au point de presse, moins de 3% des Africains ont été vaccinés contre la COVID-19, ce qui est loin de l'objectif officiel de 60%. "Plus l'inégalité vaccinale persiste plus le virus continuera à circuler et à muter, plus les perturbations sociales et économiques persisteront, et plus les chances d'appréhension de l'avantage de vaccins qui rendent les vaccins moins efficaces seront grandes", a-t-il averti. L'OMS, l'Union africaine et le mécanisme COVAX ont appelé les fabricants de vaccins à "donner la priorité à l'initiative COVAX", et exhorté les pays à "respecter leurs engagements en matière de partage de doses et à faciliter le partage des technologies de vaccins et de la propriété intellectuelle".

ONU

FIN DU PREMIER EXERCICE MILITAIRE MULTINATIONAL DE MAINTIEN DE LA PAIX EN CHINE

Un exercice international de maintien de la paix sous casques bleus a pris fin mercredi dans une zone d'entraînement dans le district de Queshan, de la province du Henan, dans le centre de la Chine. Les armées chinoise, pakistanaise, thaïlandaise et marocaine participaient depuis le 6 septembre à cet entraînement intitulé "Destin Commun 2021" dans la base militaire de Queshan, à Zhengzhou dans la province du Henan. Sur un immense terrain d'entraînement entouré de montagnes, un millier de soldats en tenue couleur bleu ONU étaient mobilisés pour ces exercices. Afin de recréer des conditions similaires à la réalité du terrain, des soldats interprétaient tout autour le rôle de villageois participant à une mise en scène de militants armés s'en prenant aux forces onusiennes. Plusieurs dizaines de véhicules blindés, des bulldozers, des hélicoptères et des tanks, tous blancs siglés "UN" (Nations Unies) étaient mobilisés pour l'exercice. C'est la première fois que la Chine organise un tel exercice international de maintien de la paix sur son territoire. Le ministère chinois de la Défense s'adresse régulièrement aux Etats-Unis pour leur "hégémonie" et leur "unilatéralisme". "Destin Commun 2021", une expression courante dans la bouche du président chinois Xi Jinping, vise à "démontrer le soutien de la Chine au système multilatéral centré sur l'ONU", a souligné le colonel-major Lu Jianxin, sans toutefois faire mention d'adhésion à Washington. La Chine comptait au 31 juillet 2.158 militaires engagés dans des opérations de maintien de la paix dans le monde, selon les dernières données de l'ONU.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LES LETTRES DE CRÉANCE DU NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE À ALGE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu, hier au siège de la Présidence de la République, les lettres de créance du nouvel ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite à Alger, M. Abdallah Benacer Abdallah El Bousiri. "J'ai eu l'honneur de présenter mes lettres de créance à son Excellence, le Président Abdelmadjid Tebboune, en tant qu'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du royaume des Lieux Saints de l'Illam", a souligné l'ambassadeur saoudien au terme de l'audience, ajoutant "avoir fait ainsi les salutations et toute la courtoisie d'un serviteur des Lieux Saints de l'Illam, le Roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, et de son excellence le prince héritier, vice-Premier ministre, ministre de la Défense, M. Mohammed Ben Salmane, au Président de la République et au peuple algérien libre". La rencontre a été une occasion pour "affirmer la profondeur des relations amicales et étanches entre les deux pays libres à tous les niveaux", a ajouté le diplomate saoudien qui a rappelé les récentes visites échangées par plusieurs responsables des deux pays, la dernière en date celle effectuée, mardi en Algérie, par le Chef de la diplomatie saoudienne, Faisal Faysal Ben Fihian. Ces visites tendent dans leur ensemble "à la promotion et au développement des relations bilatérales", "à la poursuite des efforts de coopération constante au mieux des intérêts arabes et musulmans", a-t-il souligné. La cérémonie de remise des lettres de créance s'est déroulée, en présence du ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Riamane Lammam et du Directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Boudjedjel.